SUR L'EMPREMIER

VOL. 1 NO 2 1982

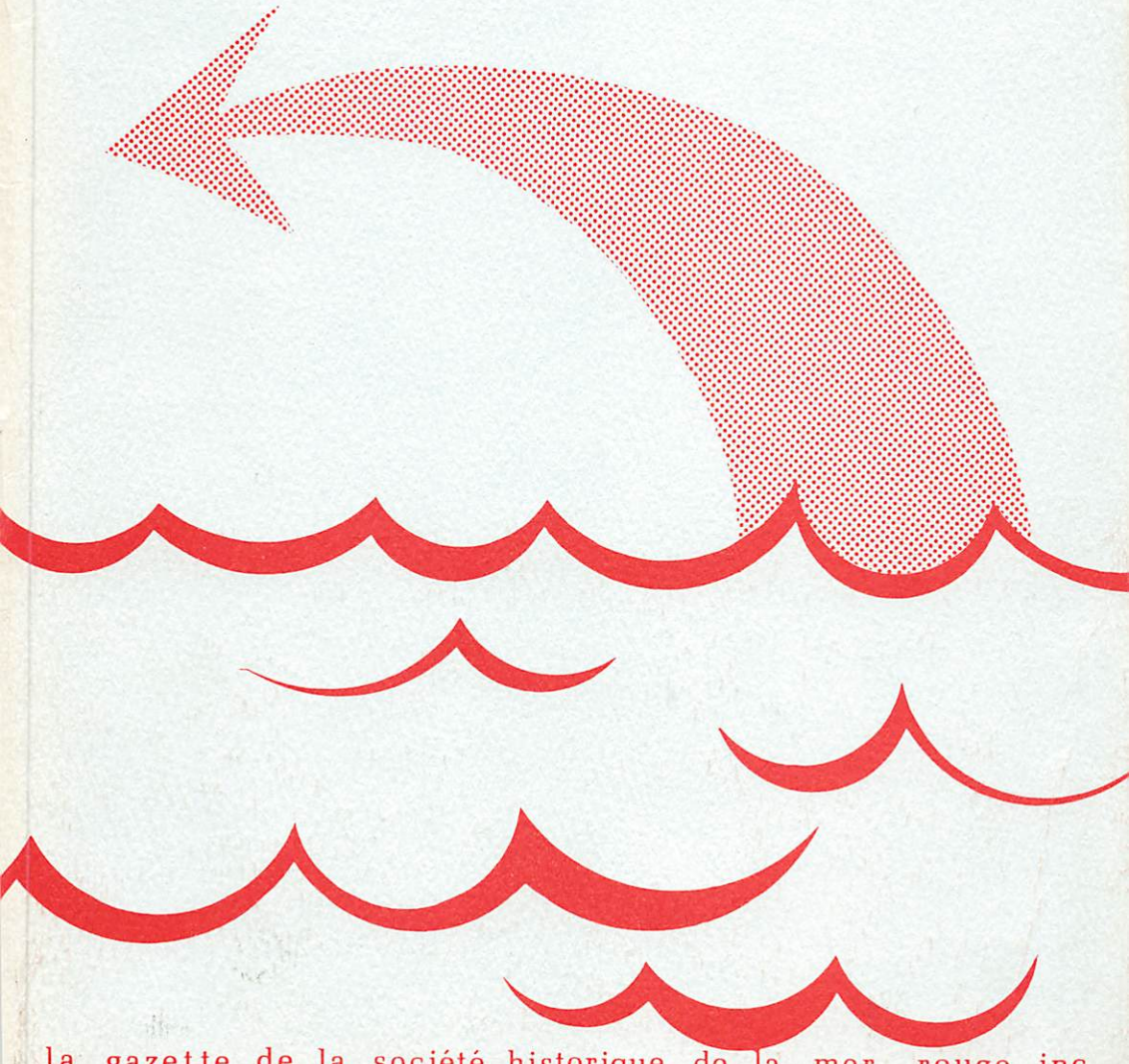

la gazette de la société historique de la mer rouge inc.

sur l'empremier

la gazette de la société historique de la mer rouge

Vol. 1, no. 2 **1982**

SOMMAIRE

- La Mer Rouge par Ronnie Gilles LeBlanc 39
- Rapport d'activité 1981 a l'Eglise Historique St-Henri du Barachois par Normand Robichaud et Gloria Berthe 42
- Rapport Financier en date du 31 octobre 1981 Comité de Sauvegarde de la vieille église de Barachois 50
- L'Ecole de Cormier-Village rédigé par Maurice A. Léger 51
- Le Bail entre les fiduciaires de l'Ecole de Cormier-Village et la Société Historique de la Mer Rouge 53
- L'Ange de Cap-Pelé par Henri Eugène Duguay 57
- Souvenir d'un pêcheur par Aristide LeBlanc 62
- Des Acadiens au Chimougoui en 1755 par Ronnie Gilles LeBlanc 65
- Lettre de Placide Gaudet au Père J.E. Ouellet, 4 mars 1918 74
- Réponse du Père J.E. Ouellet à Placide Gaudet 79
- Le Grand Chimougoui et sa fondation (document écrit par le premier curé le Père J.E. Ouellet - Janvier 1919) 80

LA SOCIETE HISTORIQUE DE LA MER ROUGE

La Société Historique de la Mer Rouge fut fondée en 1980 afin de regrouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire acadienne dans la région de Shédiac/Cap-Pelé. La Mer Rouge est un ancien nom folklorique qu'on donnait au détroit de Northumberland.

On peut devenir membre de la Société en payant la cotisation de:

Membre à vie	$100.00
Membre bienfaiteur	25.00
Bibliothèque et institutions	7.50
Membre qui veut recevoir la gazette historique	5.00
Membre ordinaire	2.00

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer aux adresses suivantes:

La Société Historique de la Mer Rouge
R.R. no. 1,
Robichaud, N.-B.
E0A 2S0

ou

C. P. 382,
Shédiac, N.-B.
E0A 3G0

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Valmon Thibodeau
Président sortant: Ronnie Gilles LeBlanc
Vice-président: Jean A. Cormier
Secrétaire: Maurice A. Léger
Trésorier: Henri-Eugène Duguay
Conseillers: Maurice Melanson
Claude Renaud
Président du Comité de Sauvegarde de l'église de Barachois: Robert Robichaud
Rédacteur de la Gazette Historique: Maurice A. Léger

1SSN 0228-9016

PRESENTATION

Voici le deuxième numéro annuel de la gazette historique de la Société Historique de la Mer Rouge Incorporée.

Notre première année a été employée presqu'exclusivement à la conservation de l'Eglise Historique Saint-Henri du Barachois, maintenant nous entrevoyons étendre notre action au territoire que nous voulons déservir c'est-à-dire - Scoudouc, Grand'Digue, Shédiac, Barachois, Haute-Aboujagane, Cap-Pelé et Shemogue.

Beaucoup de gens nous demande pourquoi nous avons choisi la nomenclature "Mer Rouge" pour notre société historique. Le premier article de Ronnie Gilles LeBlanc, de cette gazette tente de nous situer historiquement par rapport à ce choix.

Nous continuons notre travail à Barachois comme vous pouvez le constater par les rapports d'activités et financiers de l'église.

Une autre préoccupation nous est venue cette année avec la restauration de l'école historique de Cormier village. Nous vous présentons ce projet avec un court article et la copie du bail.

L'assemblée annuelle de 1981 nous demandait de faire quelque chose a propos de l'ange de Cap-Pelé et Henri-Eugène Duguay nous donne un compte-rendu de sa recherche à ce sujet.

Il y a aussi un article intéressant d'Aristide LeBlanc sur la pêche dans la région dans les deux premières parties de ce siècle.

Et finalement des articles fort intéressants sur les fondations de Chimougoui (Shemogue).

L'année prochaine, en plus de continuer les dossiers que nous avons déja nous tenterons de vous éclairer sur Grand'Digue, Shédiac et Scoudouc qui en 1982 célèbre le 75e Anniversaire de la fondation de la paroisse.

Maurice A Léger
rédacteur de la gazette

LA MER ROUGE

Avant l'arrivée de l'Européen en Acadie, le Micmac qui se déplaçait l'été, dans les villages échelonnés le long de la côte entre la Pointe Escouminac et le Cap-Tourmentin, avait sûrement un nom pour cette étendue d'eau qui sépare la terre ferme de l'île-du-Prince-Edouard. Ce nom toutefois nous reste inconnu et c'est avec regret que nous constatons que ni la tradition orale, ni la littérature ne semblent l'avoir préservé.

Chez les Acadiens par contre, il n'en est pas de même pour le nom qu'ils accordèrent à cette nappe d'eau, car celui-là, nous le connaissons. La tradition nous l'a transmis et la littérature écrite en témoigne encore.

Effectivement, ce nom était encore connu de certains "vieux", au début des années 1960. Ils apprenaient à un enquêteur historique, que leurs ancêtres appelaient "Mer rouge", ce bras de mer qui bordait leurs villages.[1] De nos jours cependant, il semble être tombé dans l'oubli. Jamais nous ne l'entendons sortir de la bouche du pêcheur ou d'aucun autre résident de cette région.

Or notre recherche ne s'arrête pas là. C'est dans les anciens documents, source précieuse de renseignements, que nous trouvons davantage sur ce toponyme. Plusieurs documents contemporains et postérieurs au régime français en font mention. Contrairement à ce que l'on pourrait penser cependant, ce sont les Anglais et non les Français, qui nous ont laissé le plus de renseignements.[2]

Nicholas Denys avait dès le milieu du XVIIe siècle, des postes de pêche et de traite des fourrures à différents endroits dans son immense concession qui comprenait "toutes les terres et Isles qui sont depuis le Cap de Campseaux jusque au Cap des Roziers" en Gaspésie. On naviguait sûrement en "Mer rouge", mais est-ce qu'on la désignait déjà par ce nom? Denys lui-même reste muet sur ce point dans son livre "Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale" écrit pendant les années 1660.[3] Il semble même que les cartes françaises des XVIIe et XVIIIe siècle l'ignorent tandis qu'il figure sur des cartes anglaises.[4] Enfin, nous pouvons en dire autant des documents français.[5]

Dès 1733, un nommé Southack en fait mention et Charles Morris fait de même en 1749. Mais c'est un voyageur qui jette le plus de lumière sur l'origine du nom "Mer rouge".

Après la chute de Louisbourg, en l'été 1758, les Anglais sont maîtres en Acadie. Le traité de Paris, signé un peu moins de cinq ans plus tard,

leur cède définitivement le Cap-Breton (l'ancienne Ile Royale), Ile St-Jean, enfin toute l'Acadie ainsi que le Canada ou Québec. Ces conquérants se sentent alors capables d'explorer davantage ce pays qui jusque-là leur était resté presqu'inaccessible et donc inconnu. Un de ces curieux, le capitaine William Owen, passe, en juin 1767, devant l'Ile St-Jean pendant une croisière en Amérique du Nord. Voici ce qu'il en dit ainsi que de la mer qui la borde:

> *"The soil is rich, loamy red earth, which may have probably given the arm of the sea between the Island and Nova Scotia, a reddish-tinge when much agitated, and thereby induced the French to call it la Mer Rouge or Red Sea"*[6]

Si sous le régime français, la toponymie de l'Acadie était d'origine indigène ou française, c'est parce qu'à cette époque ses principaux habitants avaient été soit amérindiens, soit français. Avec l'arrivée des Britanniques cette toponymie acadienne doit nécessairement subir les choques de la conquête. Les Anglophones, comme leurs prédécesseurs ajoutent à la liste et même dans certains cas, ils substituent les anciens noms de lieux amérindiens ou français par de beaux patronymes anglo-saxons. "Nipisiquit" par exemple, deviendra "Bathurst", tandis que le Côude cèdera sa place à "Moncton". La "Mer rouge" subira le même sort.

Une dizaine d'années après le passage du capitaine Owen, un autre marin, cette fois un amiral, sera de passage à l'île du "Prince Edouard". Cet homme, un dénommé Colville, contrairement à ce qu'avait fait Owen, méprise tout à fait le toponyme français et rebaptise ce bras de mer vers 1777. Il le nomme "Northumberland", nom que porte son vaisseau. Ce baptême devait être officiel, puisqu'une couple d'années plus tard, Guillaume Fréderic DesBarres publie "Northumberland Streights" dans son "Atlantic Neptune".[7] La cartographie moderne s'est beaucoup inspiré de cet ouvrage de DesBarres et son équipe. C'est en partie ce qui explique l'emploi du terme Détroit de Northumberland au lieu de Mer rouge sur nos cartes modernes.

Jusqu'à vers les années 1780, la "Mer rouge" était connu et utilisé par tous, Acadiens, Français et Anglais. Les Acadiens, suivant l'exemple de leurs prédécesseurs, les Amérindiens, donnaient souvent à tel lieu, un nom qui lui était caractéristique. Tintamarre par exemple s'appliquait au vacarme que menaient les gibiers de toutes sortes qui abondaient à proximité de ce village. La "Mer rouge"! Qu'y a-t-il de plus descriptif. Allez vous-mêmes, dans la région du Trois-Ruisseaux et du Petit-Cap après une tempête l'été, regardez la mer et vous conviendrez avec les anciens Acadiens, que c'est un nom qui lui va bien. Pourquoi ne pourrions-nous pas aujourd'hui en reprendre l'usage?

Ronnie Gilles LeBlanc

REFERENCES:

1. Régis Brun, l'enquêteur, l'entendit de personnes telles que Willie 'douard Landry et Raphael Comeau parmi tant d'autres. Ces gens vivaient au Bas Cap-Pelé et aux Trois-Ruisseaux.

2. Ganong, William F., **"Additions and Corrections to Monographs on the Place-Nomenclature, Cartography, Historic Sites, Boundaries and Settlement - origins of the Province of New Brunswick"** in Transactions of the Royal Society of Canada, Second Series, vol. XII, Section II, 1906, p. 38, RayBurn, Alan, **"Geographical Names of New Brunswick"**. Toponomy Study 2, Ottowa, 1975, p. 203

3. Denys, Nicholas, **"Description and Natural History of the Coasts of North America** (Acadia, éditeur Ganong, N.F., The Publications of the Champlain Society, Toronto, 1908, 625 p. - Ce livre contient la version originale de Description géographique et historique des costes de l'Amérique septemtrionale, Chez Claude Barbin, Paris MDC XLXXII (1672) 2 volumes, 480 p.

4. **"Narrative of American Voyages and Travels of Captain William Owen, R.N....."** éditeur Paltsits, Victor Hugo, The New York Public Library, New York, 1942, 169 p. Voir la note de l'auteur (69) a la page 18.

5. De Grâce, Eloi, **Noms géographiques de l'Acadie,** publication de la Société Historique Acadienne, Moncton 1973.

6. **Narrative of American Voyages...** op. cit. p.18

7. DesBarres, William Frederic Wallett, **The Atlantic Neptune**..., Londres, 1779.

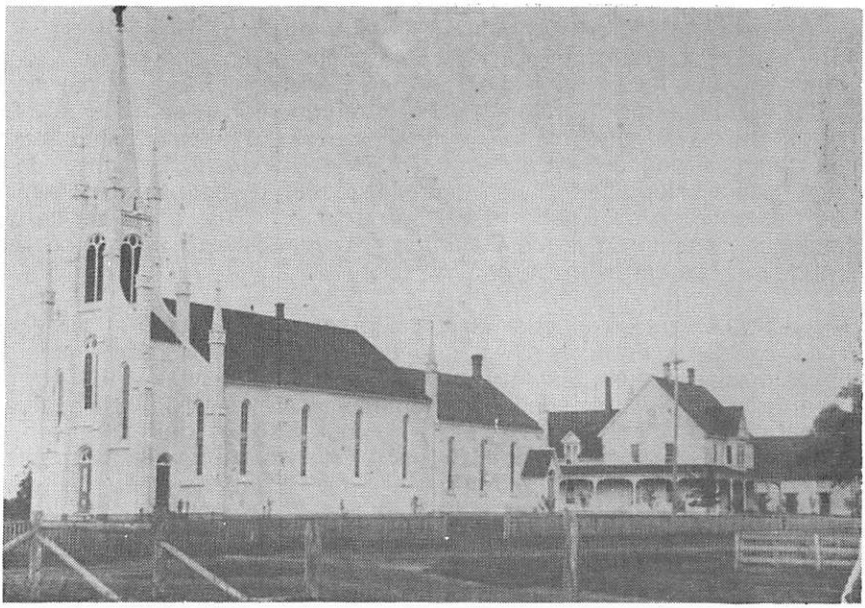

vieille photo de l'église et du presbytère de St-Henri du Barachois de la collection de Valmon Thibodeau (photo appartenant à son grand-père Alfred Roy, le bedeau du Père Napoléon Massé a partir de 1896)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1981
A L'EGLISE HISTORIQUE ST-HENRI DU BARACHOIS

A peine une année et demie après le début des rénovations, la vieille église de Barachois ouvrait ses portes le 21 juin, 1981. Cet exploit rendu possible par le travail des membres du comité de sauvegarde qui, apres avoir entamé une campagne de financement auprès de la population acadienne, a reçu de nombreux dons en plus des sommes d'argent versées par les programmes de développement communautaire du gouvernement fédéral et la subvention généreuse du gouvernement provincial. Voici un rapport sommaire de ce qui a été accompli dans la première saison d'opération à la vieille église historique.

1. Rénovations: Après le travail de 1980, dès la fin janvier 1981, des employés étaient à l'oeuvre en continuant la rénovation de l'intérieur de l'église tout en respectant le plus fidèlement possible son caractère architectural original.

   Parmi les travaux complétés mentionnons:

   a) la reconstruction complète des autels (central et latéraux) en plus du repeinturage de celles-ci.

   b) le décapage et vernissage des planchers du sanctuaire et de la sacristie.

   c) l'installation des toilettes et de la fosse sceptique.

   d) le réaménagement du système de chauffage.

   e) la construction du bureau, du comptoir d'entrée et des salles de toilettes.

   f) le nettoyage et le peinturage des plafonds et des murs de la sacristie ainsi que ceux du corps principal de l'église.

   g) le nettoyage du sous-sol et la préparation à l'arrosage chimique anti-champignons.

Les dépenses supplémentaires furent donc comblées par l'argent recueilli par la campagne publique du Comité de Sauvegarde. Il reste quant même de $5,000.00 à $8,000.00 pour le fond de fiducie afin d'assurer la continuité de l'oeuvre de préservation de l'église St-Henri de Barachois comme partie de notre patrimoine.

Il faut être fiers des travaux accomplis à date ainsi que les rénovations presque complètes de la vieille église de Barachois. Les exigences du bail sont maintenant remplis par le comité de sauvegarde. Une mission qui a été accomplie dans un très court temps.

Ce travail a nécessité des sommes d'argent supplémentaires importantes et la décision d'utiliser ces argents fut prise lors des réunions du comité de sauvegarde. Le problème était que la subvention du projet de développement communautaire ne payait uniquement qu'une partie des salaires et l'église ayant été désafectée du culte pendant 7 ans, elle était très détériorée. En plus, des coûts des matériaux de construction ayant augmentés, il a fallu pour plusieurs travaux embaucher de la main d'oeuvre spécialisée.

2. L'ouverture officielle: L'organisation de l'ouverture fut bien orchestrée. Les politiciens et les dignitaires ont bien répondu à l'appel et la cérémonie d'ouverture, le souper et la messe furent un succès grâce au travail des membres du comité de sauvegarde et des employés. Malheureusement, la population n'a pas assisté à cette journée en grand nombre. Nous gardons en archives un document audio-visuel du déroulement de l'événement, un souvenir de cette journée mémorable.

3. Activités culturelles - été 1981: Tout en respectant les conditions du bail (article B 1,2,3, abc, 4 et 5), un programme d'activités culturelles fut élaboré pour l'été 1981. Ce programme avait 4 objectifs:

a) de conscientiser la population à leur histoire et a l'histoire acadienne en général;

b) de conscientiser la population de la région à l'art et à la culture acadienne;

c) de promouvoir et d'encourager nos artistes acadiens à se produire sur scène;

d) d'encourager l'expansion touristique et économique de la région.

A) La Galerie d'Art::

La sacristie fut transformée en galerie d'art où ont eu lieu 4 expositions:

a) (21 - 28 juin) exposition d'objets religieux de la collection permanente de l'église.

b) (2 - 26 juillet) exposition de 9 femmes artistes - artisanes acadiennes

c) (30 juil. - 26 août) exposition de photographies de Roméo Cormier.

d) (27 août - 30 sept.) exposition du peintre Roméo Savoie.

A noter que certains artistes ont réussi à vendre de leurs oeuvres pendant ces expositions, chose assez rare dans les galeries d'art de la région.

B) Les spectacles:

Le corps principal de l'église, restauré comme musée religieux de l'église tel qu'elle était au début du siècle peut à l'occasion être converti en salle de spectacle en y montant une scène provisoire.

D'après une banque d'information d'artistes que nous avons monté, nous avons pu faire une liste de différents genres d'activités culturelles que nous avons offert à la population de tous les âges, de tous goûts et de tous genres. Voici la programmation d'activités de l'été 1981:

21 juin - l'ouverture officielle avec le Premier Ministre M. Richard Hatfield suivi d'une messe concélébrée par Mgr Camille-André LeBlanc, Mgr Donat Chiasson et le Père Louis Joseph Boudreau.

- Le souper des dignitaires suivi d'un diaporama sur l'église et un film d'archive sur Barachois.

22 juin - Chorale de voix d'hommes interprétant des chants religieux sous la direction de Neil Michaud.

24 juin - La Chorale des Jeunes Chanteurs d'Acadie sous la direction de Sr. Lorette Gallant.

28 juin - Gala musical Sudacadie.

5 juillet - Soirée littéraire de l'Association des écrivains acadiens.

15 au 18 juillet - Pièce de théâtre: "Maria Chapdelaine" par le Théâtre Amateur de Moncton. Metteur en scène: Eugène Gallant.

19 juillet - Mathieu Duguay et Anne Dugas-Horseman, clavecinistes.

24 juillet - Calixte Duguay et Lina Boudreau chansonniers et le groupe "Par Hasard".

26 juillet - Jeunes Musiciens de che-nous, - Gala musical des moins de 18 ans.

13 août - Edith Butler

15 août - Messe grégorienne. "Médard Daigle" Les petits violons.

28 août - Musique d'icitte, Ulysse Landry et Francine McClure, chansonniers. Abel Cormier au violon accompagné de Richard Bourque.

2 septembre - Quatuor vocal "Souvenance".

12 septembre - Donat Lacroix, chansonnier.

Ce programme varié pouvait servir de baromètre à savoir quels activités organiser pour les années à venir. Cette année, il semble que la population a surtout aimé le Gala Musical Sudacadie, la pièce de théâtre, ainsi que les soirées de musique folklorique.

Un inconvénient majeur fut l'estrade montée pendant les heures de visite et les répétitions pendant certains jours qui obligèrent de fermer les portes de l'église. Ceci pourrait se produire moins souvent dans l'avenir.

Heureusement que nos vedettes acadiennes ont accepté de donner des spectacles bénéfices. Ceci a permis de payer la plupart de nos dépenses d'activités culturelles. Le concert d'Edith Butler presqu'à lui seul nous a permis de nous procurer un piano de concert pour l'église.

Le piano de concert, l'estrade mobile et l'entrée d'électricité à part sont nécessaires pour nos spectacles et un réel investissement à long terme pour la vieille église de Barachois.

C) Le musée:

La plus vieille église acadienne encore debout, son architecture et le mélange de styles que l'on y retrouve représente un musée en soi. Ce monument devenu musée nous permet de prendre conscience de l'importance du clergé et de l'église dans l'histoire acadienne.

Selon un employé des "Ressources Historique du N.-B.", nous retrouvons à Barachois une grande collection d'objets religieux intéressants et originaux, d'intérêt particulier. Il y a surtout les habits de prêtres, les statues et les banières. Après avoir inventorié la collection complète avec l'aide d'expertise de la province nous avons monté une exposition au jubée de l'église.

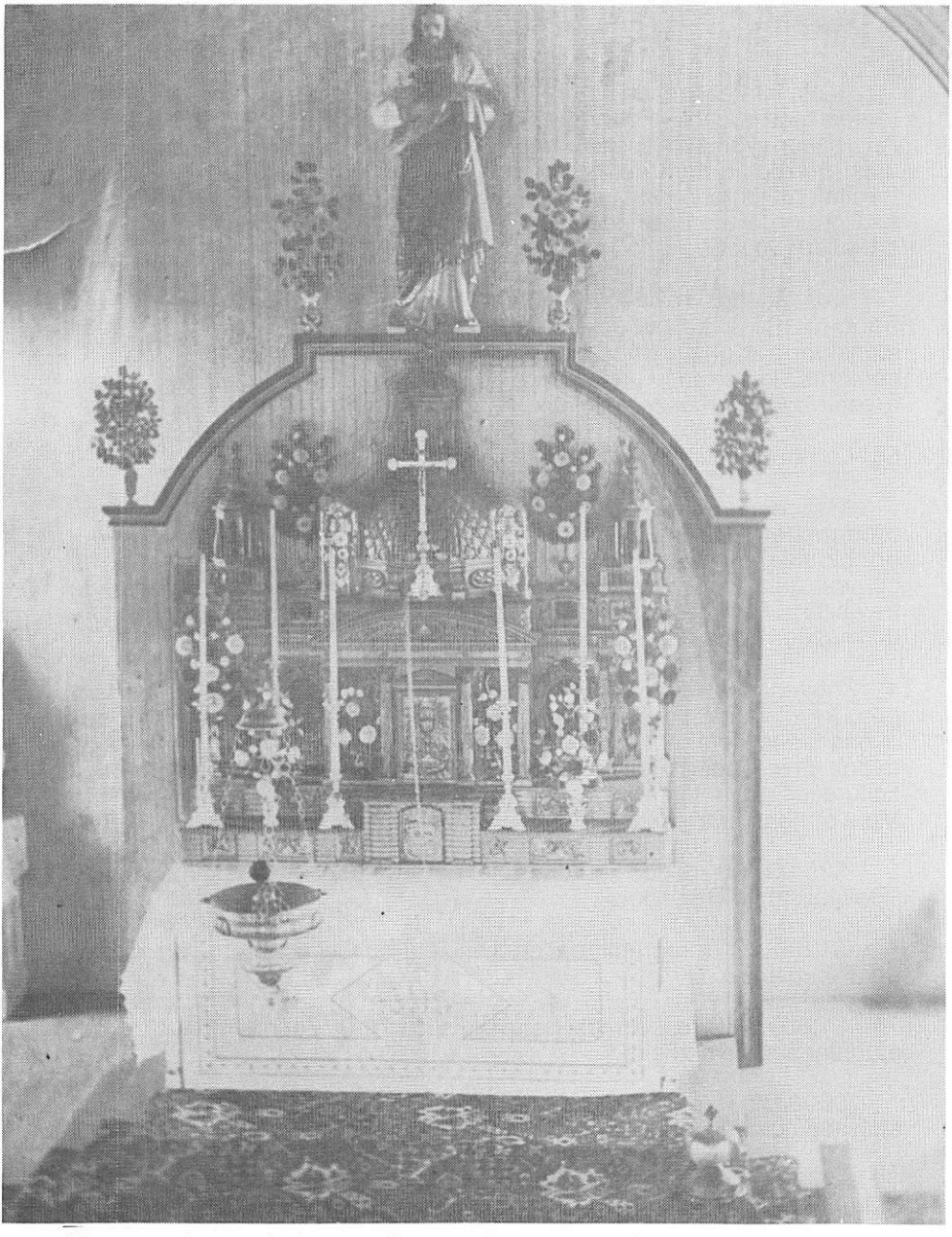

Photo ancienne de la première autel de l'église St-Henri de Barachois. Lorsque l'autel fut construite, au début du siècle celle-ci fut donnée à l'église St-Timothée d'Adamville. (photo de la collection de Valmon Thibodeau appartenant à son grand-père Alfred Roy, le bedeau du père Napoléon Massé à partir de 1896)

Il est intéressant de noter les réactions des touristes et les gens de la région face à l'église pendant les tours guidés à l'intérieur de l'église. Après leur avoir expliqué le déroulement de la campagne de financement, ainsi que les autres démarches qui ont contribué à sauver l'église, on félicitait toujours le comité de son beau travail dans un si court temps en soulignant le manque de monuments historiques de ce genre encouru dans leur voyage.

Les adultes revivaient toute une époque dans ce musée-église, époque qui a certainement marqué leur vie car on les entendait expliquer aux plus jeunes tous les rituels religieux d'autrefois. Ceci confirme l'importance de la survie de la vieille église pour les générations à venir comme musée religieux.

D) Le bureau d'information touristique:

Grâce à un projet d'emploi d'été du Canada, nous avons pu embaucher des étudiants pour l'été. Leurs tâches consistaient principalement à travailler comme agent d'information touristique et comme guide. De plus, ils se chargeaient de l'entretien de l'église et de travailler au guichet lors des spectacles. Sans eux, les heures d'ouverture du musée n'auraient pu être aussi longues.

4. Subventions: La campagne de financement étant terminée, il a fallu prendre d'autres moyens pour subvenir à nos besoins financiers. Nous avons donc demandé des frais d'admission pour visiter l'église, nous avons placé des boîtes pour dons nous avons organisé des activités culturelles payantes et nous avons fait les demandes de subventions. Mentionnons entre autres:

$25,000.00 - extension du projet de développement communautaire "Revitalisation Barachois".

$4,582.72 - programme d'emploi d'été du Canada pour l'embauche de 3 étudiants.

$1,000.00 - ressources historiques du N.-B. pour l'embauche d'un étudiant supplémentaire.

$900.00 - ressources historiques du N.-B. pour organiser des activités culturelles.

$2700.00 - Du Sécrétariat d'Etat du Canada par le biais de la Société Culturelle Sudacadie pour la programmation d'activités culturelles.

$1,000.00 - Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources Culturelles dans le cadre des mini-subventions pour défrayer le reste du coût de l'achat d'un piano.

$300.00 - Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources Culturelles pour les activités culturelles.

Une demande de subvention de $10,000.00 fut également envoyée au Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources Culturelles dans le cadre du Programme d'installations mineures, mais nous fut refusée. Il faudrait peut-être envoyer une autre demande l'an prochain.

Une tranche du 25% de la campagne de financement découlant de l'entente faite avec l'Honorable J.-M. Simard, président du Conseil du Trésor, nous est parvenue le 11 octobre 1981.

5. Honneurs: Deux honneurs nous furent également décernés pendant l'année:

1 - Le 11 octobre 1980, le département des Ressources Historiques de la province du N.-B. dévoila une plaque à la vieille église St-Henri de Barachois reconnaissant ce site "lieu historique d'importance provinciale". Il est à noter que nous sommes les premiers francophones de la province à recevoir cette plaque. Même si ce prix n'offre pas une somme d'argent, il assure quand même la survie de l'église.

2 - Le 22 octobre 1981, à son assemblée annuelle à Halifax la Fondation canadienne pour la protection du patrimoine nous décerna le prix d'honneur régional pour le meilleur projet des provinces Atlantiques. Ce prix (un parchemin et une médaille) reconnaît les réalisations exceptionnelles qui ont permis d'intégrer les biens du patrimoine de façon rentable dans un contexte moderne tout en respectant leur caractère original.

6. Recommendations:

1- Si un projet de développement communautaire est accepté pour 1982, un responsable devrait être embauché dès janvier pour organiser la programmation culturelle de l'été, après que le comité s'est réuni pour décider de continuer les activités culturelles. Nous recommendons fortement la continuation de celles-ci mais en moins grand nombre qu'en 1981 tout en respectant la qualité.

Si la programmation culturelle continue comme l'été dernier, le responsable devrait:

dès le début, communiquer avec des artistes pour exposer leurs oeuvres dans notre galerie d'art. Quelques mois ne sont pas suffisants à un artiste pour préparer une exposition. On devrait aussi diversifier les expositions: Sculpture, peinture, graphisme, etc... Nous recommandons en plus, une exposition des oeuvres de créativité et non commercial des gens de Barachois, Shédiac et Cap Pelé. ex: Sculpture de bois, courte-pointe, crochet, tricot, macramé, etc.

2 - Il faudrait aussi que l'on embauche au moins une personne avec des connaissances en muséologie où en histoire. Il faudrait essayer de régler le problème d'entreposage afin de pouvoir organiser une bonne exposition des objets religieux au jubée.

3 - Parmi les spectacles à organiser pour 1982, nous suggérons:

a) d'inviter Angèle Arsenault à donner un spectacle bénéfice. Le comité pourrait défrayer son passage.

b) d'encourager et de demander aux organismes culturels de la région à présenter des spectacles à l'église afin de combler les coûts d'opération, tels: troupes de théâtre, sociétés culturelles, tournées, etc... car ceux-ci sont souvent subventionnnés.

c) d'éviter de présenter des spectacles en fin de semaine à cause des nombreuses activités dans la région. L'église devrait être fermée la journée du lundi afin d'organiser la semaine de travail (monter & descendre les expositions, planifier les spectacles, réunions, etc). Ceci permettrait de monter l'estrade et donnerait aussi l'occasion aux artistes de faire des répétitions.

d) de prévoir fermer l'église pour les répétitions s'il y a pièce de théâtre;

e) de toujours célébrer la messe à l'église le 15 août; c'est une bonne tradition à établir d'avoir une messe à cette occasion;

f) de prévoir au moins un spectacle pour enfants, ex: marionnettes, pièce de théâtre, ateliers de danse, de peinture, etc...;

g) d'ouvrir un compte de banque uniquement pour les spectacles afin de pouvoir faire un rapport précis en fin de saison;

h) de toujours appliquer pour des subventions lors des spectacles; c'est-à-dire du Conseil des Arts, du Ministère de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources Culturelles et le Sécrétariat d'Etat, etc...;

i) de prévoir quelqu'un pour monter et démonter la scène mobile;

j) de se servir de tous les média pour la publicité; TV, radio, journaux, affiches, bulletins paroissiaux, kiosques, etc...

4 - Le comité de sauvegarde devrait aussi définir les tâches d'autorité et de fonctionnement en cas où les employés auraient des problèmes pressants d'argent ou de coordination, etc... Ceci éviterait bien des mésententes.

5 - En plus, l'on devrait communiquer avec le Ministère du Tourisme au plus tard en février afin d'inscrire la vieille église dans leurs promotions publicitaires. Nos dépliants devraient aussi être envoyés dans tous les bureaux d'information touristique de la province.

Un souhait que les visiteurs soient nombreux en 1982 et bonne été à la vieille église St-Henri du Barachois.

Normand Robichaud
Gloria Berthe,
Décembre 1981

LE COMITE DE SAUVEGARDE DE LA VIEILLE EGLISE DE BARACHOIS

RAPPORT FINANCIER EN DATE DU 31 OCTOBRE 1981

RECETTES:	
1 - Campagne publique	$90,648.04
2 - Projets:	
Revitalisation Barachois	74,950.00
Eglise St-Henri de Barachois	5,973.00
Développement HCT	4,582.72
Centre Aménagement	32,140.00
	$208,293.76
DEPENSES:	
Salaires & Avantages sociaux	$120,861.76
Timbres & Papeterie & autres	4,968.00
Voyages	1,901.35
Téléphones & Electricité	3,039.94
Frais de banque	85.40
Matériaux de construction	60,551.80
Location équipement	1,182.21
Frais légaux	1,061.00
Ameublement	662.19
	194,313.65
EXCEDENT DE REVENUS SUR LES DEPENSES	13,980.11
Argent: Caisse Populaire	5,500.11
Argent à recevoir du gouvernement	8,480.00
	13,980.11

L'ECOLE DE CORMIER-VILLAGE

La plus vieille école de la région encore en bonne condition est celle de Cormier-Village construite vers 1880. La Société Historique de la Mer Rouge se joint aux gens de Cormier-Village pour restaurer cette école historique grâce à un projet de développement communautaire du gouvernement fédéral.

À l'automne 1981, Armand Robichaud écrit à sa tante Clara Robichaud-Ryan, fille de Louis Robichaud et Philomène Goguen anciennement de Cormier-Village et qui habite depuis 57 ans à Edmonton en Alberta pour lui demander ses souvenirs de l'école.

Voici un récit mis ensemble d'après les bribes d'informations qu'elle nous a fournis.

Il semble que l'école aurait été construite vers 1880. "Ma mère Philomène Goguen (née à Cocagne) y aurait probablement enseigné vers 1892."

L'école peinturée blanche avec un toit de bardeaux rouges au centre d'un lot de terrain sans arbres ni fleurs. L'édifice était rectangulaire sans tambour en avant comme aujourd'hui. Il y avait en avant deux portes, une pour les garçons et l'autre pour les filles. En arrière de l'école il y avait deux toilettes extérieures, une pour les garçons et une pour les filles.

A l'intérieur de l'école seulement le premier étage était utilisé. Aux entrées il y avait un vestibule de chaque côté qui servait de vestiaire ou de garde-robe et d'entrepôt pour le bois de chauffage.

Le plafond et la partie supérieure des murs étaient peints en blanc et la partie inférieure, il lui semble, était peinturé bleu. Le plancher était en bois naturel.

L'ameublement de l'école lorsqu'elle étudia là comprenait un poêle à bois, le pupitre de l'institutrice, les tableaux et des cartes géographiques. Les pupitres des élèves au début avaient été fabriqués à la main en bois mais "furent remplacés vers 1909-1910" par des pupitres, "fabriqués à la machine et bien beaux".

Après avoir été étudiante à l'école Mme Ryan y enseigna de 1919 à 1920 elle avait de 45 à 50 élèves enregistrés dans les grades 1 à 8. Les élèves venaient à l'école à pied mais étaient transportés par les parents "s'il faisait mauvais temps". La journée scolaire était de six (6) heures et l'année scolaire était relativement la même qu'aujourd'hui. L'éclairage se faisait seulement avec la lumière du jour qui entrait par les grandes fenêtres. Les sujets scolaires étaient la lecture et l'écriture française et anglaise, l'histoire anglaise et canadienne française, la géographie l'arithmétique et le dessein. Elle ne connait pas l'existence aujourd'hui de vieux documents ou livres utilisés dans l'école à cette époque, de vieilles photos de l'école et des élèves non plus.

L'institutrice était embauchée par une commission scolaire locale comprenant secrétaire et trois commissaires et elle était remunerée de $500.00 à $700.00 par annee. Elle dit que l'école était visitée une fois par année par l'inspecteur Charles Hébert.

Parmi ses souvenirs d'écolière elle dit: "je fus gagnante d'un cinq dollars en or donné par le curé Henri Cormier à celle ou celui ayant la plus haute moyenne aux examens de la fin de l'année 1914 pour les élèves des trois écoles au grade (8) huit". D'après les gens de la région il semble que cette honneur décernée à Madame Ryan lorsqu'elle était en huitième année causa une contreverse dans la paroisse de Haute-Aboujagane car Clara Robichaud (Mme Ryan) même si elle allait à l'école de Cormier-Village appartenait à la partie de ce village qui fait partie de la paroisse St-Henri de Barachois. Ainsi le cinq dollars en or du curé de Haute-Aboujagane fut mérité non pas par un paroissien mais par une personne d'une autre paroisse. Mme Ryan nous dit: " avec mon $5.00 en or, j'me suis fait faire un pendant très joli que j'ai toujours".

Elle se rappelle aussi qu'un jour "Ed (son mari) fit éclater une poignée d'allumettes (en classe) et fut sévèrement puni".

S'il y a d'autres personnes qui auraient des souvenirs de l'école et de la vie scolaire depuis sa construction nous aimerions bien que vous nous relatiez ceux-ci pour que nous puissions reconstituer l'histoire de l'école de Cormier Village.

Rédigé par
Maurice A. Leger

Janvier 1982

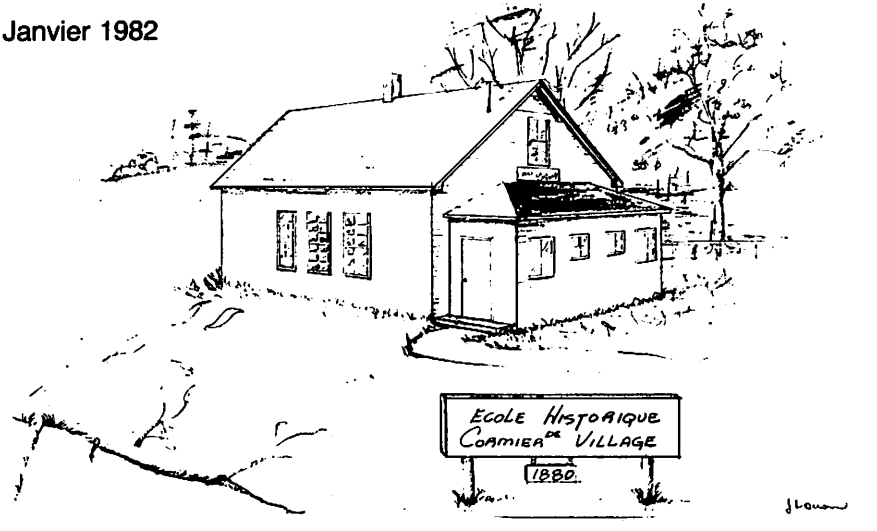

Perspective de l'école de Cormier-Village, dessiné par Jacqueline Doiron-Richard.

LE BAIL DE L'ECOLE DE CORMIER-VILLAGE

Le présent Bail souscrit ce 6e jour de octobre, en l'année mille neuf cent quatre vingt un.

ENTRE:
OVILA GALLANT, BERNARD ROBICHAUD, ROGER LEGER, ULYSSE MCGRAW et CAMILLE LEGER, tous de Cormier-Village (R.R. no. 2, Robichaud), dans la paroisse de Shédiac, comté de Westmorland et Province du Nouveau-Brunswick, en tant que fiduciaires pour une association non-constituée appelée "L'Association Le Coin de Che-Nous" ci-après appelé les propriétaires, d'une part;

ET:
LA SOCIETE HISTORIQUE DE LA MER ROUGE INCORPOREE, une société constituée à but non-lucratif, ayant son siège social à Barachois, dans la paroisse de Shédiac, comté de Westmorland et Province du Nouveau-Brunswick, ci-après appelée le locataire, d'autre part.

ATTESTE QUE, en contrepartie des loyers, conventions et stipulations ci-après souscrits et enoncés par ledit locataire, le propriétaire loue et donne à bail au locataire le terrain décrit dans l'Annexe "A" du présent bail (ci-après désigné comme le terrain) et sur lequel terrain se trouve l'ancienne école de Cormier-Village (ci-après désignée comme l'Edifice).

POUR OCCUPER ET UTILISER lesdits lieux loués pendant une période de Dix (10) ans allant du 1er jour de octobre, 1981 et par suite devant se terminer et prendre fin le 30e jour de septembre, 1991. Toutefois, on pourra mettre fin à ce bail avant la date d'échéance selon les modalités déterminées par le présent bail.

Le locataire s'engage à payer au propriétaire la somme de Un Dollar ($1.00) par année, ledit paiement étant dû le 1er jour de octobre, 1981 et pour chaque année qui suivra au même jour et au même mois jusqu'à l'échéance du présent bail.

A. GÉRANCE:
1/ Le locataire sera le principal responsable de la gérance de l'édifice et devra s'assurer du respect des conditions du présent bail.

2/ Le locataire s'engage de créer un Comité de Gérance de l'ancienne école de Cormier-Village qui, tout en étant un comité de la "Société Historique de la Mer Rouge Incorporée" en ce qui concerne sa gestion financière, s'occupera des affaires courantes ayant trait à la rénovation, l'entretien et l'usage de l'édifice. Ce comité sera composé de six membres votants dont:
- les cinq fiduciaires actuels de "l'Association Le Coin de Che-Nous" ou leurs remplaçants dûment élus selon les modalités ci-après déterminées.
- un sixième membre nommé par le locataire.

Le locataire s'engage de respecter l'indépendance de fonctionnement de ce comité de gérance en autant que ledit comité respecte les clauses du présent bail.

3/ Si un des fiduciaires démissionne ou n'est plus en mesure de continuer en tant que fiduciaire, il sera remplacé par un vote lors d'une réunion publique des gens de Cormier-Village appelée à cette fin.

4/ Si ce dit comité ne veut plus s'occuper de la gérance de l'édifice, il y aura une réunion publique des gens de Cormier-Village pour décider du sort de l'édifice et le locataire s'engage de respecter toute décision ainsi prise.

B. RÉNOVATION ET ENTRETIEN:

1/ Le locataire assumera de payer toutes les taxes foncières imposées sur le terrain et défrayera toutes les dépenses encourues pour rénover, restaurer, entretenir et gérer l'édifice, de quelque nature qu'elles soient, y inclus les frais d'opération tels l'electricité, le chauffage, les assurances et l'entretien en général sauf toute exception particulière indiquée dans le présent bail.

C. INTERPRÉTATION DU BAIL:

Tout différend quelconque quant à l'interprétation d'un clause du présent bail devra être rêglé par consentement écrit des deux parties en cause. Si ce consentement ne peut pas être obtenu, les deux signataires du présent bail acceptent de se soumettre à la procédure contenue dans la Loi sur l'arbitrage, Chap. A-10, L.R.N.B.

EN FOI DE QUOI les parties ont signé le présent bail ce 6e jour de juin, 1981, dans le village de Cap-Pelé, comté de Westmorland et Province du Nouveau-Brunswick.

OVILA GALLANT

BERNARD ROBICHAUD

ROGER LEGER

ULYSSE MCGRAW

CAMILLE LEGER

Fiduciaires pour "L'Association Le Coin de Che-Nous"

TEMOIN

PRES. - VALMOND THIBODEAU

SEC. - MAURICE LEGER

TEMOIN

Pour La Société Historique de la Mer Rouge Incorporée, Locataire

ANNEXE "A"

ENTRE:
Ovila Gallant, Bernard Robichaud, Roger Léger, Ulysse McGraw et Camille Léger, fiduciaires, "L'Association Le Coin de Che-Nous".

ET:
"La Société Historique de la Mer Rouge Incorporée".

TOUT ce lot et morceau de terrain situé dans le Village de Cormier-Village, paroisse de Shédiac, comté de Westmorland et Province du Nouveau-Brunswick, borné et décrit comme suit:

Au sud par la terre de Abraham Robichaud;
A l'est par le soi-disant chemin de Robichaud;
Au nord et à l'ouest par la terre d'Augustin LeBlanc;
contenant un quart d'un arpent.

ETANT le même terrain tel que décrit dans l'acte de transfert enregistré comme numéro 40928, le 22 juillet, 1880, dans le livre D-4, page 528, au bureau d'enregistrement pour le comté de Westmorland.

ET ETANT le même terrain transféré à La Coopérative d'Aboujagane Ltée par Sa Majesté la Reine en droit de la Province du Nouveau-Brunswick par l'acte de transfert daté le 8 janvier, 1970 et enregistré dans le bureau d'enregistrement pour le comté de Westmorland le 4 février, 1970, dans le livre 268, aux pages 45-48, comme numéro 291270.

ET ETANT le même terrain transféré aux fiduciaires ci-haut nommés par la Coopérative Aboujagane Ltée par l'acte de transfert daté le 16 juin, 1970 et enregistré dans le bureau d'enregistrement pour le comté de Westmorland le 10 juillet, 1970, dans le livre 277, aux pages 164-166, comme numéro 293734.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
COMTÉ DE WESTMORLAND

AFFIDAVIT

Je, MAURICE LEGER, de la Ville de Moncton, dans le Comté de Westmorland et Province du Nouveau-Brunswick, secrétaire, fait serment et déclare:

1. QUE je suis le secrétaire de La Société Historique de la Mer Rouge Incorporée et que Valmond Thibodeau est le Président de ladite Société et que nous sommes les signataires autorisés de La Société Historique de la Mer Rouge Incorporée.

2. QUE la signature "MAURICE LEGER" au document ci-joint étant un Bail à la Société Historique de la Mer Rouge Incorporée de Ovila Gallant, Bernard Robichaud, Roger Léger, Ulysse McGraw et Camille Léger, est ma signature, et la signature "VALMOND THIBODEAU" y fut apposée en ma présence.

3. QUE le sceau apposé, sur ce même document est le sceau officiel de La Société Historique de la Mer Rouge Incorporée et y fut apposé par moi-même sous l'ordre des directeurs de ladite Société Historique de la Mer Rouge Incorporée.

FAIT SOUS SERMENT devant moi au Village de Cap-Pelé, dans le comté de Westmorland et Province du Nouveau-Brunswick, ce 6e jour de octobre, A.D., 1981.

Jean A Cormier
Commissaire aux serments, en ma qualité d'avocat.

Maurice Léger
MAURICE LEGER

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
COMTE DE WESTMORLAND

SACHEZ que le 25e jour de août de l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt un, à Cap-Pelé, Nouveau-Brunswick, les fiduciaires, mentionnés dans le Bail ci-contre ont comparu devant moi Jean A. Cormier, notaire dûment nommé et assermenté, résidant et exerçant le droit à Cap-Pelé, Nouveau-Brunswick, et que lesdits fiduciaires ont alors reconnu avoir signé, scellé et remis ledit Bail volontairement et librement pour les fins y énoncées.

EN FOI DE QUOI, je soussigné, notaire, ai apposé ma signature et mon sceau de notaire aux présentes à Cap-Pelé, le 25e jour de août, 1981.

Jean A Cormier
NOTAIRE, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

L'ANGE DE CAP-PELE

Tous les gens de la région connaissent le terme de "l'ange de Cap-Pelé". C'est un lieu unique en Acadie qui fait la gloire de ce petit village rural longeant la Mer Rouge.

L'ange de Cap-Pelé est situé sur un terre-plein au plein centre du village de Cap-Pelé à l'intersection de la route 15 et la rue Robichaud, se dirigeant vers le Bas-Cap-Pelé. Un monument photographié par les étrangers pendant l'été et respecté et gardé jalousement par les paroissiens même si certaines gens de la Voirie ont voulu le faire disparaître à quelques reprises.

La conservation de cet ange n'est pas simplement un acte de foi, mais aussi une préoccupation de conserver un patrimoine précieux du passé. Déjà Cap-Pelé a vu disparaître des reliques historiques de grandes valeurs. L'ancienne église, plus que centenaire (1848-1965), construite pendant le ministeŕe du père Antoine Gagnon a été démolie sans laisser aucune trace; même pas un monument ou une plaque commémorative. Sur le site de l'ancienne église, le gouvernement fédéral construisit un bureau de poste. Il est même dit que sous une partie du terrain de stationnement serait un coin du cimetière des enfants; comment éteindre les soupçons et les opinions personnelles..... On parle maintenant de démolir la salle paroissiale. Que nous restera-t-il d'ici quelques années de notre patrimoine? Souhaitons qu'il nous restera l'ange même s'il faudra périodiquement lutter pour le conserver. Il faudra demeurer aux aguets afin de ne pas se retrouver fatidiquement devant le fait accompli de sa disparition, résultat d'une décision surprise ou d'une éxécution sournoise. Soulignons en passant, la sauvegarde de la vieille école blanche de Cap-Pelé par le conseil municipal et le maire Léon Richard, qui l'a transformée en bureau du village. Vraiment, aujourd'hui, une plaque commémorative devrait souligner le premier usage du bâtiment.

A ma connaissance, il n'y a pas un seul article sur l'histoire de Cap-Pelé qui fasse mention de l'histoire de l'ange. Dans le livre souvenir des fêtes du 25ième anniversaire d'ordination du père Camille Léger, curé de la paroisse de Cap-Pelé, publié en 1964, était écrit quand même le texte suivant: "Le Cap-Pelé, depuis 1935, est aussi doté d'un ange à l'intersection de la route 15 et de la route conduisant au Bas-Cap-Pelé, oeuvre du Père Donat Robichaud. L'on prétend aujourd'hui que c'est là le seul endroit à travers l'Amérique où un monument est placé à l'intersection de deux routes [1]".

L'ange fut un don personnel du Père Donat Robichaud qui en assuma tous les frais. Ce fut son témoignage personnel de son passage au milieu de nous, qui est devenu un monument à ses 30 ans de service comme curé et près de 50 ans vécu au milieu de nous. Beaucoup de gens appelle encore ce monument "l'ange du Père Robichaud". Même si l'école intermédiaire de Cap-Pelé porte le nom de l'école Donat Robichaud, pour les paroissiens son véritable monument est l'ange.

1. Camille Léger 1939-1964, Cap-Pelé,Hub Printing, Moncton N.B., 1964.

A chaque fois que quelqu'un a mentionné d'enlever ce monument, il y eu un tollé général. C'est plus qu'un monument de ciment, c'est un monument historique cher à toute la population locale, aux vieillards aux anciens soldats combattants et aussi aux jeunes qui ne veulent pas couper tous les liens avec le passé. L'ange est vraiment le témoin de la renaissance acadienne dans notre milieu.

Comment le Père Robichaud est-il arrivé à l'idée de vouloir placer un ange à cet endroit demeure encore obscur. Aucun texte le témoigne et aucune personne ne se souvient que le Père Robichaud en aurait parlé. Il semble que le Père Robichaud voulu placer ce monument en plein visibilité afin de souligner ouvertement la foi de ses paroissiens et de placer sous la protection des forces divines les deux industries de base de la région, c'est-à-dire la pêche et l'agriculture. L'ange devient donc un carrefour pour les agriculteurs et un phare pour les pêcheurs.

C'est en 1935 que le Père Robichaud obtient un permis de l'ingénieur routier de l'époque, M. Walter Melanson l'autorisant à placer l'ange à l'intersection de la route 15. M. Emile J. Bourque m'a déjà affirmé avoir vu ce permis que le Père Robichaud le lui aurait montré un jour.

Le Père Robichaud envoie ensuite M. Willie Dupuis, tailleur de pierre de Shédiac, chercher la statue au Québec. Le prix de la statue n'est pas connu. Ce fut un secret bien gardé par le Père Robichaud.

Dès le début de l'été 1935, les deux frères Willie et Fred Dupuis se mettent à l'oeuvre pour monter le terre-plein à son emplacement actuel au coût d'un contrat de $100.00. La roche de celui-ci vient de la carrière des Beaumonts puis arrive à Cap-Pelé taillée, où elle est mise en place à la main.

Nous ne savons pas la date de la bénédiction du monument, mais connaissant la foi du Père Robichaud il est certain qu'une petite cérémonie eut lieu lors d'une occasion bien planifiée de sa part.

L'ange est en ciment, l'oeuvre d'un artiste inconnu du Québec. Au début, la lumière que tient l'ange dans sa main s'allumait le soir, ce qui donnait un cachet particulier à ce coin de Cap-Pelé. L'ange a été érigé en ligne parallèle de l'ancienne route et ne dérangeait nullement la circulation routière. En ce temps il n'y avait qu'un mélange d'automobiles et de chevaux. La vitesse était moindre et la route 15 n'avait pas l'importance de nos jours. Aujourd'hui, Cap-Pelé est l'un des seuls villages du Nouveau-Brunswick où la grande route traverse encore le village. Mais lorsque la nouvelle route entre Robichaud et le Portage sera terminée (si jamais on décide de la terminer) l'ange dérangera moins "le grand trafic". L'emplacement de l'ange rappelle quand même que Cap-Pelé n'a pas toujours été ce qu'il est actuellement.

Ce monument nous parle par sa forme, par son symbolisme, par son emplacement et aussi par les incidents qui l'on marqué durant les années. L'ange nous dit clairement que les gens de 1935 étaient des croyants;

c'est un fait historique. En voyant un monument comme l'ange on ne peut faire autre que poser de nombreuses questions sur l'importance de cette relique du passé. L'ange nous raconte en lui-même une série de souvenirs et de faits historiques que nous voulons vous relater ici afin qu'ils ne soient pas oubliés.

L'ange est le signe distinctif de Cap-Pelé, sans ce monument, le village ne serait plus pareil. C'est même un monument unique dans toute l'histoire de l'Acadie. L'ange c'est chez-nous et lorsqu'on parle de Cap-Pelé, on parle de l'ange, c'est le chemin de l'ange, on tourne à l'ange, on a des rendez-vous à l'ange, etc... L'ange se perpétue dans notre language de tous les jours.

Les anciens combattants de la Deuxième Guerre Mondiale ont une grande confiance et un grand respect envers l'ange. Lorsque les jeunes de la paroisse se sont mis à partir pour la guerre entre 1939 et 1945, le Père Robichaud déclara alors publiquement que l'ange protègerait tous les soldats de Cap-Pelé et que tous s'en reviendraient. Sa prophétie se réalisa car aucun ne s'est fait tué et tous les soldats du Cap-Pelé sont revenus. Un acte de foi pour les croyants et un simple hasard pour les plus incrédules, n'importe, l'ange est un rappel précieux qu'aucun soldat de Cap-Pelé n'a donné sa vie sur le champ de bataille de 1939 à 1945. L'ange est le monument qui se tient debout à la croisée des deux routes pour que nous n'oublions pas ce fait.

Le seul accident d'importance à l'ange eut lieu en 1948 lorsqu'un camion conduit par Acquilla Léger frappa le terre-plein. L'ange fut passablement endommagé et le Père Robichaud voulu organiser une petite collecte pour le réparer. Le premier paroissien approché par le Père Robichaud fut M. John Forest qui donna fièrement $5.00; le deuxième paroissien réservait une belle surprise au Père Robichaud, ce fut M. Emile J. Bourque qui offre de réparer lui-même l'ange à ses propres frais. Le Père Robichaud accepta l'offre de M. Bourque et quelques jours plus tard, l'ange était à nouveau debout. Devant cette générosité, le Père Robichaud donna l'ange à M. Bourque et il devient dorénavant le parrain de l'ange. Ce don symbolique du Père Robichaud n'a évidemment aucune valeur légale mais une grande valeur sentimentale pour M. Emile Bourque qui dit: "même si l'ange est encore la propriété des gens de Cap-Pelé, je suis bien content d'en être le gardien et le parrain".

La réparation de l'ange en 1948 plut à la population car après l'accident, l'ange était étendu par terre avec une main cassée en plus de plusieurs balafres ici et là, mais le terre-plein avait été peu endommagé même si le camion avait été passablement brisé. Ce fut le seul accident en 46 ans; bien d'autres coins de route ne peuvent pas en témoigner autant! La foi des gens dit: "l'ange n'est pas là pour causer des accidents mais bien au contraire pour nous protéger". Cette croyance populaire du monument est ancrée dans notre histoire locale. L'ange est donc plus qu'un monument en béton, c'est un monument historique qui témoigne de la grande réalité de notre patrimoine.

Le Père Robichaud démissionna de sa cure de Cap-Pelé en août 1957. Jamais il n'a été question durant le temps du Père Robichaud d'enlever l'ange et ce sera ainsi durant encore quelques années. De 1935 à 1975 ni les ingénieurs ni la Gendarmerie Royale n'ont même suggéré que l'ange devait être enlevé. L'ange était considéré comme faisant partie de Cap-Pelé et donnait un cachet particulier à ce petit village rural.

Le 7 mai 1975, le caporal Fleury de la Gendarmerie Royale Canadienne avec l'ingénieur de la région, M. Yvon Belliveau se présentent devant le conseil municipal de Cap-Pelé avec un plan d'élargir la route 15 de Cap-Pelé. Tout à coup on juge que l'ange est une menace pour la sécurité des gens de Cap-Pelé. Le maire Léo Leblanc refusa de donner une réponse le soir même préférant approfondir la question avec ses conseillers et consulter les gens de la paroisse. Le lendemain, le journal Evangéline faisait mention de la possibilité d'enlever l'ange. Dès le 12 mai une pétition de 703 noms fut présentée au maire Léo LeBlanc, protestant contre l'enlèvement de l'ange. La pétition était signée par la presque totalité des gens de la municipalité de Cap-Pelé appuyé des gens de Saint-André et LeBlanc-Office. Le maire et son équipe reléguèrent donc aux oubliettes le plan proposé et le maire fut muni ainsi par les citoyens de l'arme dont il avait besoin pour répondre au caporal Fleury. Le journal Evangéline le 13 mai, rassura la population que le maire et son conseil n'avaient pas l'intention d'enlever l'ange.

Durant l'été 1975 un groupe de jeunes sous le nom d'"Organisation des Jeunes de Cap-Pelé" (OJCP) lanca plusieurs projets intéressants pour la communauté dont un centre communautaire au Bas-Cap-Pelé, le journal "La Boueille" voit le jour, un centre d'information touristique et puis une activité qui nous intéresse tout particulièrement ici, de peinturer l'ange.Le groupe pendant la semaine du 7 juillet 1975, nettoie l'ange, fait quelques petites réparations mineures puis donne une couche de peinture à l'ange. Ce groupe sous la direction de Bernard Richard était composé de Georges Fougère, Jacques Bourque, Rachel Landry et Phyllis Gaudet. Le geste de peinturer l'ange faisait suite à la pétition du même printemps où la population adulte appuya massivement la conservation de l'ange. Maintenant, ce fut le tour des jeunes qui ont manifesté leurs supports à la conservation de ce monument historique.

Le 14 janvier 1976, le journal "La Boueille" dans un article décrivant la vie du Père Robichaud nous dit: "Peut-être l'oeuvre la plus originale du Père Donat Robichaud est la statue qu'il a fait placer au coin de la route 15 au "Corner" de la rue Robichaud. Apparence que les statues à des intersections c'est aussi rare que les poils sur un crapeau. Il semble qu'il n'y a peut-être un autre endroit dans le monde entier où il y a un tel phénomène. Ce qui est encore plus intéressant, c'est l'histoire de cet ange comme on le nomme. D'après les histoires du village, l'ancien curé aurait déclaré qu'aussi longtemps que l'ange resterait à sa place, aucun des paroissiens de Cap-Pelé serait tué à la Deuxième Guerre. En effet, c'est exactement ça qui est arrivé ". Ce texte démontre la fierté de la tradition qui dit que Cap-Pelé est le seul endroit au monde où il y a un terre-plein à l'intersection de deux routes chapeauté par la statue d'un ange et rappelle la prophétie du Père Robichaud assurant le retour de tous les soldats de Cap-Pelé.

Mais le 4 juillet 1977, le conseil municipal de Cap-Pelé est à nouveau approché par la Gendarmerie Royale Canadienne, cette fois par le Caporal Fraser Fiegenwald avec un plan pour une route élargie. Cette fois il n'est pas question de détruire l'ange mais simplement de le déplacer, soit le reculer de quelques pieds ou de le placer au cimetière. Le nouveau conseil élu n'accepte pas le projet et l'ange ne fut pas touché. Ce fut alors un deuxième attentat avorté.

Voilà maintenant quatre ans de ça et on ne parle plus d'enlever l'ange à moins que ce soit dans le plus grand secret. L'ange est le don du Père Robichaud et les gens de Cap-Pelé, Trois-Ruisseau, Saint-André, LeBlanc-Office, Dupuis Corner, Bas-Cap-Pelé et Le Portage chérissent et veulent le garder très jalousement. L'ange n'est pas seulement du ressort du maire ou du conseil municipal de Cap-Pelé, ça ne leur appartient pas. Ce n'est pas non plus du ressort du conseil paroissial ou du curé, ça ne leur appartient pas. L'ange n'est pas du ressort de la GRC ou de quelques groupes que ce soit car l'ange est la propriété de toute la population, c'est un gage du passé que nous n'avons pas le droit de détruire.

L'ange érigé en 1935 se prépare à célébrer son cinquantenaire dans quelques années. Soyons fiers de l'ange qui est une de nos reliques historiques. Si l'ange rend la circulation plus lente comme nous l'ont dit les membres de la GRC c'est peut-être son rôle et sa manière de protéger les gens de Cap-Pelé. "L'ange n'a jamais dérangé personne" nous disent certains et "l'ange ne me dérange pas plus aujourd'hui". Les gens de Cap-Pelé aiment leur ange et veulent le garder comme le témoin du passé.

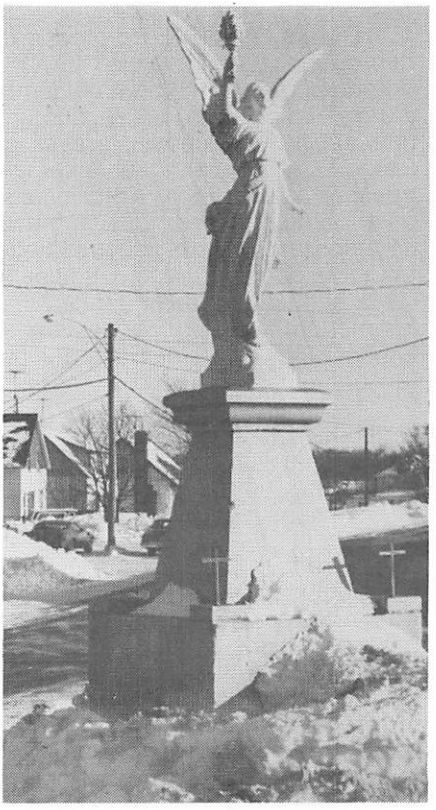

Peut-être direz-vous que les gens de Cap-Pelé sont vieux-jeux en voulant conserver leur ange, c'est plutôt typiquement "capélésien" d'être "têtus", "fiers" et de n'avoir pas honte du passé pour vouloir en garder un jaloux-souvenir. Vive l'ange de Cap-Pelé et gare à celui qui voudrait y toucher.

Henri-Eugène Duguay,
Novembre 1981

SOUVENIR D'UN PÊCHEUX

Cinquante ans passé, les manières de faire la pêche au homard puis l'attirail qu'on se servait, étiont diffférents d'aujourd'hui. Les bottes de pêche, par exemple, aviont une différente forme pis étiont moins longs. D'un autre côté, la ligne d'attrappe était plus longue. Avec ça, les prix pis les coûtanges étiont plus bas dans ce temps-là.

Quand j'ai commencé à faire la pêche, 50 ou 55 ans passés avec mon père ou mes voisins, les vielles manieres de faire la pêche aviont pas changé beaucoup. Le seul gros changement qu'il y avait eu, c'était dans la forme des bottes. Ce change avait pris place quand on avait remplacé la voile par le moteur vers 1910-12. Les bottes à voiles demandiont au moins quatre pieds d'eau, ce qui n'était pas commode quand on quittait ou qu'on arrivait à la côte. C'était rien qu'aux grands marées qu'on pouvait rentrer ces bateaux dans les rivières à l'abric des tempêtes.

Avec l'engin à gazoline, il fallait bâtir les bateaux plats avec un talon ou quille qui le rendait moins creux dans l'eau. On pouvait avec ces bottes là, naviguer dans 30 ou 36 pouces d'eau. En plus de ça, il était plus aisé à les manoeuvrer autour de la côte pis dans les vents venant de tous les côtés.

En 1925-30, un botte de pêche de 28 à 30 pieds de longueur et 7 pieds de large était vu comme un grand bateau. Au mitan on plaçait un engin de trois ou quatre forces qui le poussait à 5 ou 6 milles à l'heure. Les vieux pêcheux de ce temps-là aviont l'air d'être heureux avec ça.

Alentour de 1932 j'avait un botte de 36 pieds de long. J'ai été faire la pêche à la Pointe au Sapin. Tous les pêcheux du long de la côte me disiont que mon bateaux était trop long pour être bon à la mer, dans les gros vents. Deux ans plus tard, je me rendais au Petit Rocher, dans la Baie de Chaleurs, faire la pêche pour mon cousin Yvon à Fred LeBlanc; là itou, les pêcheux me disiont la même affaire. Eux se serviont de bateaux de 28 à 30 pieds. Tant qu'a moi, mon bateau était excellent dans les gros vents ou tempêtes.

Après la guerre 1939-45, je m'ai fait faire un autre botte par mon oncle Sylvain Landry[1]. Je lui ai même aidé à le bâtir. Il mesurait 43 pieds, puis je m'ai aperçu qu'il était encore meilleur que mon premier dans la grosse houle. Toujours, en 1957 je m'ai décidé de bâtir moi-même mon propre bateau. Celui-ci mesurait 50 pieds moins 4 pouces et était encore plus en sûreté dans la grosse mer, même dans les mers dangereuses du golfe St-Laurent ou de l'ocean, en dehors des côtes de la Nouvelle-Ecosse ou de "Nové-Scoché".

Les changements dans la forme des bottes pouvions pas faire autre que d'en amener d'autres dans la technique ou la manière de faire la pêche au houmard. A la fin des années 1920, les pêcheux se sarviont de grandes lignes de cordages d'un quart à un demi mille de long. Ce grand câble ou ligne était bien marqué et ancré à chaque bout avec une boueille de cèdre et un ancre de 35 à 40 livres qui fait qu'il restait à la même place.

[1] Il avait vu un gars, de l'Ile St-Jean, bâtir un bateau pour son père quand il était enfant. Il en a fait plusieurs lui-même pendant sa vie.

Là ensuite on amarrait les attrappes sur cette ligne avec une espace de 10 à 12 brasses ou une centaine de pieds entre. Ça faisait à peu près 50 ou 60 ans que cette pêche-là se faisait coume ça.

C'est Freeman Kimball, de Portland, Maine, qui avait amené les attrappes par icitte quand c'qu'il avait venu se bâtir une "shope" à houmard au Bas-Cap-Pelé vers 1874. Jusqu'à là, pis pour tchouques années après, le monde pèchait avec des corlets. Ça coûtait pas trop cher, pis ça pêchait bien. Mon oncle Sylvain me racontait que son pêre Isaïe pêchait le houmard au corlet avec son frère Ambroise, quand ils étaient dans la trentaine, alentour des 1875-1885. Ils pêchiont dans des pirogues ou dorés en planches. Le prix du houmard était 5¢ le morceaux, pis faulit que le houmard mesurit au moins un pieds, autrement on le jetait à l'eau. Les femelles qui portiont des oeufs étiont vendues égales aux mâles.

Avec l'attrappe, c'était plus malaisé de pêcher avec une doré. C'est c'qui fait qu'ils avant coumencé à pêcher avec des bottes à ouelles. Pis, coume qu'on l'a vu, ces bottes-là avant té remplacé par les bottes modernes alentours des 1910.

L'attrappe que Kimball avait amenée, était faite en lattes avec une entrée en seine à chaque bout. C't'entrée là était faite en forme d'entounoué de 6 à 7 pouces de diamètre. En dedans on mettait de l'abouette: coume des morceaux de hareng, de maquereaux ou de lard de cochon. Plus tard, ils avont bouché un bout parce que quand c'qui leviont l'attrappe, les houmards timbiont à l'eau. C'est dans la fin des 1800 qu'un Wheeler du Cap-Tourmentin s'a patenté une nouvelle attrappe, semblable à celle-la qu'on se sert aujourd'hui avec un fond plat pis un fait rond. Cet houme a eu un droit de patente sur ces attrappes-là, pis pour en construire une même, il fallait lui payer un tel montant d'argent. Ça se faisait encore juste avant la première guerre mondiale. Là, à'c't'heure qu'on a parlé des bottes, pis des attrappes on va revenir à notre histoire de tantôt.

La première journée de la pêche, les pêcheux allionf placer les lignes avant d'aller tendre leurs attrappes. Ça fait qu'ils décolliont juste avec le câble, les ancres et des grousses boueilles de cèdre. Ils se rendiont sur leur fond de pêche puis là ils larguiont l'ancre au fond avec une boueille et ensuite y tendiont le câble pis à l'autre bout encore une boueille et un ancre. Il y en avait qui pêchiont en terre, rien qu'à un mille ou deux de la côte, tandis que les autres se rendiont au large à une distance de 4 à 5 milles ou jusqu'à demi chemin entre l'île puis la grand'terre.

Après avoir tendu 4 ou 5 lignes, le pêcheux ramenait son botte à la côte pour faire son voyage de trappes. Ensuite, il faisait pour le large, pour aller les amarrer sur ses lignes pis en suivant ses amets, il trouvait ses boueilles. Il prenait ses attrappes pis il les amarrait sur la ligne avec du câble long assez pour qu'elles pouvionf toucher au fond. Il faisait la même affaire pour chaque attrappe.

Toutes ces attrappes et ce cordage là, étiont trempés dans le brai, autrement ils ariont pas duré 2 mois dans l'eau parce que les vers de mer les ariont rongé. Le bateau devait être peinturé, pareil coume les boueilles faites en cèdre.

Alentour des 1934 ou 1935, le houmard était plus rare. Ça fait que j'ai décidé de couper mes grandes lignes de 75 à 80 attrappes, en bouts de 10 attrappes avec des p'tites boueilles à chaque bout. Ces lignes là étiont pas ancrées; coume ça, je changeait les attrappes à différents endroits à tous les jours. Je les plaçait sur des fonds nouveaux puis j'attrapais plus de houmard d'une journée à l'autre. Ça me baillait une beauté d'ouvrage par exemple. Faulit que je halis ces attrappes là du fond de l'eau jusqu'à mon botte avec la force de mes bras et de mon échine. Pas plus que 4 ou 5 ans après, la moitié des pêcheux ou plus, faisiont la même chouse. Rendu à la fin des 1940, des grandes lignes de 50 à 75 trappes aviont été abandounés en complet. Mais les pêcheux se servions pas mal tous d'un "hauler" (ou haleur mécanique).

Dans les trois ou quatre ans avant la djerre, les pêcheux coumenciont à mettre des engins d'automobile dans leur botte à la place des vieux engins marins. Avec l'engin de char, c'était plus aisé de placer un "hauler".

Coume vous avez pu le voir, il y a eu des grands changements dempuis 50 années dans la pêche. Aujourd'hui, les bottes sont plus vites que les bottes à ouelle (voile), ou les premiers bottes avec des engins marins, mais avec ces moteurs on pouvait faire la pêche dans le grand large pour deux mois de temps avec 200 à 300 gallons de "gas". Tandis qu'a c't'heure, les grousses engins de camion ou les diesel qu'on place dans les bottes brûlent plus de "gas", ça fait que ça coûte plus cher.

De 1930 à 1935, la "gas" coûtait .18¢ le gallon. Un engagé demandait $1.00 par jour. Le brai lui, était $10.00 le baril en 1930. Pour le p'tit houmard on recevait .3¢ la livre, puis .5¢ la livre pour le grou ou "market". Aujourd'hui, la "gas" coûte proche de $2.00 le gallon; un engagé veut $40.00 ou $50.00 par jour; un baril de brai coûte $500.00, et le prix du houmard est $1.40 la livre pour le p'tit et $1.75 pour le grou. En faisant des p'tits calculs on s'aperçoit que dans les premières années de la dépression, un pêcheux avait rien que besoin de prendre entre 18 à 20 livres de houmards pour payer son engagé, tandis qu'a c't'heure, ç'an prend 25 livres. Regardez à c't'heure le prix d'un botte neuf. En 1930, pour un botte neuf avec un engin marin, ça coûtait alentour de 300 à 350 piastres, tandis qu'aujourd'hui en 1981, ça en coûte de 30 à $35,000.00. Quel change en 50 ans!

Aristide LeBlanc
Cap-Pelé

DES ACADIENS AU CHIMOUGOUI EN 1755

Peu de villages acadiens peuvent réclamer l'honneur d'occuper le site d'un établissement acadien datant de la période d'avant le grand dérangement de 1755. Comme l'Acadie comprenait surtout la Nouvelle-Ecosse, peu d'établissements se trouvaient à l'intérieur du territoire couvert par le Nouveau-Brunswick actuel. Sauf les établissements du Beaubassin, des Trois-Rivières et de la rivière St-Jean, ainsi que quelques postes de pêche à la Baie des Chaleurs, cette province n'était alors qu'une immense forêt vierge. Or quelques années avant le coup fatal de 1755, des Acadiens commençaient, petit à petit, à y occuper des terres. Parmi le quelques colonies qui s'établissement ainsi le long de la Mer rouge figurait le Chimougoui, ancien lieu de campement micmac.

Le Chimougoui offrait une abondance de coquillages en plus d'une havre naturel bien protégé par le Petit-Cap d'un côté et par la Pointe-à-Comeau de l'autre. Les Micmacs fréquentaient cette région depuis longtemps quand les Français aperçurent ces côtes pour la première fois. Ils y venaient toujours à la fin du siècle dernier, mais les Acadiens et leurs descendants connaissaient l'endroit depuis longtemps[1] et l'habitaient en partie, de façon permanente depuis déja un siècle.[2] Mais une cinquantaine d'années avant l'établissement du Chimougoui moderne, par des Acadiens venus de Menoudie et Mencanne, d'autres Acadiens y vivaient.

Dès l'automne 1754, à peine huit ou neuf mois avant la déportation, huit familles acadiennes habitaient au "Chimougouik". Un recensement dressé à cet époque par le autorités françaises du fort Beauséjour[3]é, nous apprend le nom des huit pères de famille soit, "Benonis Doucet, Vieux Douaron, Paul Douaron, Jh Douaron, Jn Bouche, Alexandre Forest, la généalogie et de retracer leur origine grâce à d'autres dénombrements ménages. Avec ce peu de renseignements, il nous est possible d'identifier ces gens, c'est-à-dire de reconstituer leur famille par le biais de la généologie et de retracer leur origine grace à d'autres dénombrements de l'époque, dont l'un de janvier 1752[4].

Le tableau généalogique reproduit ici nous fait voir que ces familles étaient presque toutes liées entre elles et également de la même région [5]. Dailleurs ces caractéristiques sont toujours présentes dans tout nouvell établissement acadien, qu'il soit de l'ancienne ou de la nouvelle Acadie. Il nous est cependant inutile d'en dire plus long à ce sujet, le présent article nous permettant seulement d'en effleurer la surface. Regardons plutôt et essayons de déceler ces liens de parenté et l'origine commune du vieux Paul Doiron et de son clan.

Paul Doiron paraît en effet, faire figure de patriarche dans ce petit groupe, car sept des huit familles, qui composent l'établissement, lui sont directement liées. Il est le père de Joseph, de Paul et de Marie Doiron, épouse de Jean Boucher. Belonie Doucet, Jean Doiron et Madelaine Doiron épouse de Joseph Poirier, sont ses neveux et nièce. Le seul qui ne lui soit pas apparenté est Alexandre Forest qui d'ailleurs ne paraît pas être allié à aucune des ces familles. Nous nous permettons alors de conclure qu'il était proche ami du vieux Doiron ou encore de Joseph Poirier, puisqu'ils sont à peu près du même âge [6].

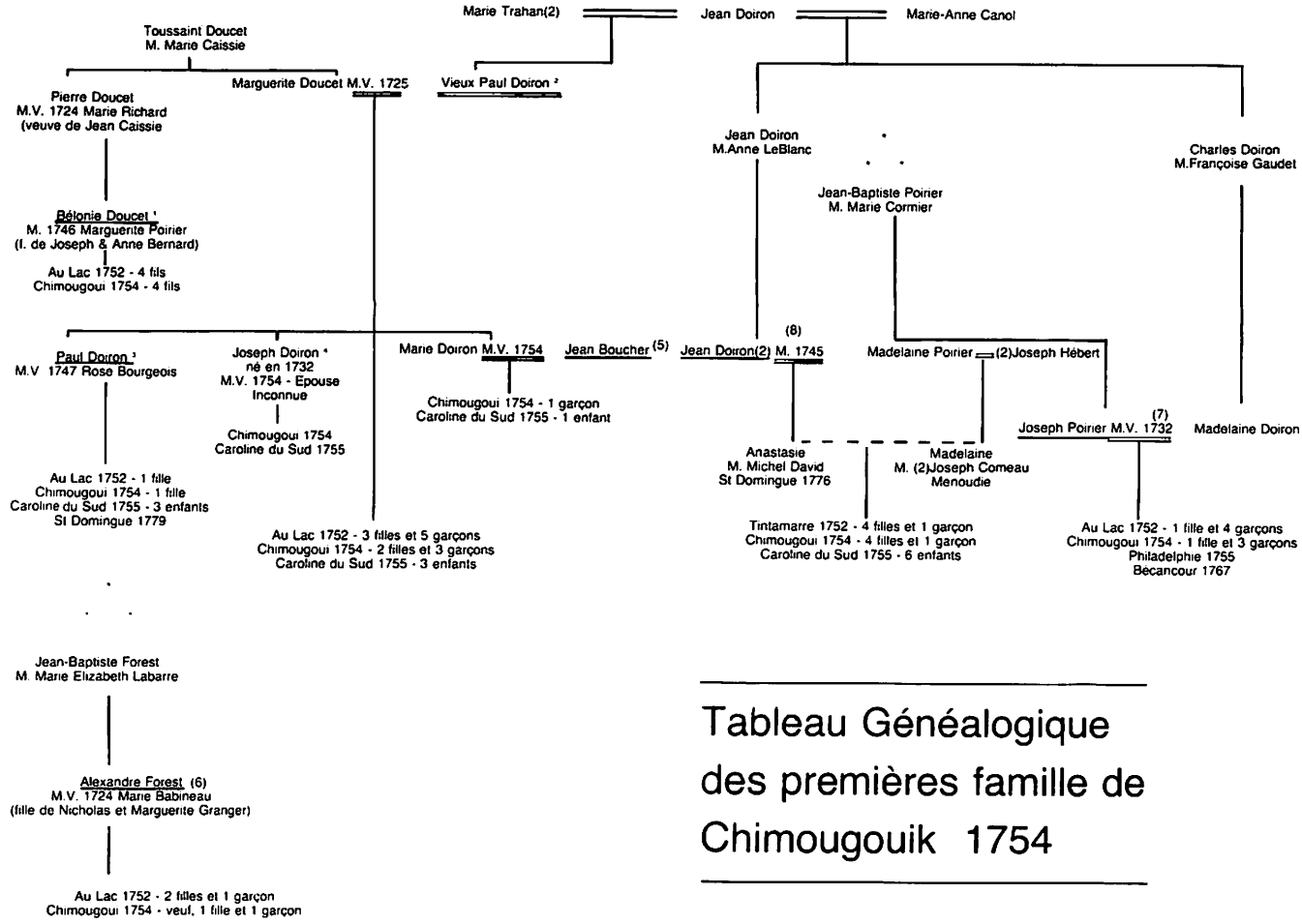

Tableau Généalogique des premières famille de Chimougouik 1754

Tel que mentionné plus haut, outre la reconstitution des familles, il nous est possible de connaître l'origine de ces gens. Fait assez curieux, ces Acadiens, comme ceux qui viendront s'établir au Chimougoui quelques cinquante ans plus tard, habitaient les villages de Mencanne, de Menoudie et de la Rivière des Hébert en Nouvelle-Ecosse. Ces établissements étaient sis dans la partie sud du Beaubassin. Or dès la fin de l'automne 1749, des troupes canadienne s'installaient sur la rive nord de la baie de Chignectou aux villages de Oueskak et de la Pointe-à-Beauséjour. Les Français prétendaient que l'Acadie cédée aux Anglais en 1713 par le Traité d'Utrecht, ne comprenait que la péninsule néo-écossaise et que l'isthme de Chignectou formait sa limite septentrionale. Enfin, pour eux, la vraie borne entre les terres des deux couronnes était la rivière Mésagouèche[7]. Ainsi toutes les terres s'étendant vers le sud étaient possessions anglaises. Les trois villages de Mencanne, Menoudie et la rivière des Hébert, aussi appelée rivière des Mines, se trouvaient donc sous la juridiction anglaise.

Depuis la formation du nouveau gouvernement à Halifax, en l'été 1749, les autorités anglaises exigeaient des Acadiens, la signature d'un nouveau serment. Les Anglais imposaient un serment qui ne comprenait pas la neutralité ou l'exemption de porter les armes contre les Français. Tous ceux qui refuseraient de prêter ce serment, seraient dépossédés de leurs biens et droits. Pour les Acadiens, qui avaient, pendant les dernières hostilités, respecté leur engagement de neutralité, cette position du nouveau gouvernement paraissait peu rassurante.

Au Beaubassin, les Français invitaient tous les Acadiens à passer au côté nord de la rivière Mésagouèche. Les missionnaires étaient leurs principaux portes-parole et ils essayaient par tous les moyens d'inciter les habitants des villages situés en territoire anglais à quitter leurs habitations. Autrement, disaient-ils, quand les Anglais viendraient s'établir à Mésagouèche, les habitants restés dans leur territoire seraient forcés de signer le serment et alors ils n'auraient plus la visite du missionnaire et deviendraient la proie des Indiens, ennemis acharnés de l'Anglais et de ses sujets. Enfin ils prédisaient que ces Acadiens seraient réduits à l'état des Irlandais [8].

En l'hiver 1750 les évènements commencèrent à se précipiter. En mars, les troupes françaises stationnées aux Trois-Rivières et au Beaubassin, apprenaient que les Anglais projetaient une attaque contre eux. Vers le même temps on avait vent de l'arrestation des députés acadiens de Cobéguit et de leur missionnaire. Les Acadiens du Beaubassin sentaient que leurs missionnaires parlaient juste. Alors quand en avril, les habitants de Mésagouèche ou Beaubassin décidèrent d'évacuer leurs habitations pour passer du côté de la Pointe-à-Beauséjour, où les Français avaient érigé une sorte d'enclos en piquets, les hommes des villages de Mencanne, de Menoudie, de la rivière des Mines et des autres établissements avoisinants s'y rendirent également. Cependant le reste de leur famille, c'est-à-dire, leurs femmes, enfants et vieux parents restèrent. Sans doute espéraient-ils revenir quand les choses tourneraient au mieux. Comme nous allons le voir, leur sort fut différent.

Tel que prévu, les Anglais firent leur apparition dans l'isthme de Chignectou au printemps 1750. Sept voiliers ancrèrent en effet le premier mai au crépuscule, dans la baie du Beaubassin, vis à vis Oueskak, où des Acadiens et quelques soldats canadiens montaient la garde. Le lendemain ils s'approchèrent de Mésagouèche où il ne débarquèrent que la journée suivante, empêchés jusque-là par le mauvais temps. Les Acadiens, les Canadiens et les Indiens qui les attendaient depuis l'hiver, vinrent les rencontrer au nombre de 600 ou 700. Le major Charles Lawrence, commandant des troupes anglaises appris alors du commandant français Luc de La Corne, que le territoire anglais était sis au sud de la rivière Mésagouèche. Les Anglais moins nombreux que les Français, s'en retournèrent sans en faire de plus [9]. Les Acadiens savaient que ça ne finirait pas là. Pendant l'été, ils restèrent tous à Oueskak et à Beauséjour pour monter la garde. Le chevalier de La Corne promettait qu'ils seraient dédommagés pour leurs pertes puisqu'ils ne pouvaient pas ensemencer leur terre[10].

Enfin, le 15 septembre, les Anglais réapparurent, mais cette fois deux fois plus nombreux et mieux armés. Comme au printemps ils ancrèrent devant Oueskak pour approcher ensuite Mésagouèche et y débarquer. Ce ne fut qu'au troisième jour également qu'ils débarquèrent sans doute contraints par les mauvais vents. Quoiqu'il en fut, cette fois ils montaient dix-sept voiliers et étaient supérieurs en force aux Français. La résistance que leur offrirent les Acadiens et Indiens, ne suffit pas à les empêcher de débarquer à Mésagouèche et d'y établir leur campement au milieu du cimetière[11]. Rien ne put les empêcher non plus de commencer à travailler à l'érection d'un fort dès le lendemain. Vite les Acadiens comprirent que l'Anglais était venu pour rester comme il venait de faire à Pigiguit pendant le printemps [12].

Les prédictions faites par les missionnaires au printemps, se réalisaient de plus en plus. Craignant de perdre leurs prêtres ou de se faire égorger par les Indiens, les habitants des villages de Mencanne et des environs jugèrent qu'il était mieux de vider complètement leurs habitations. Ainsi les femmes et les enfants traversèrent dès le 23 septembre. Les Acadiens et les Indiens incendièrent alors "les maisons et les granges qui étaient pleines de blé et de fourage." Pendant l'hiver qui suivit, ils perdirent ce qui leur restait de bestiaux, faute de sel[13]. Les temps ne s'annonçaient donc pas encourageants pour ces réfugiés dépourvus de tout.

Il serait trop long ici d'entreprendre de décrire plus en détail l'état de ces gens. Qu'il suffisse de dire qu'ils furent à partir de ce moment, nourris aux frais du roi de France. Aussi servirent-ils de main d'oeuvre dans l'érection du fort Beauséjour à partir du printemps 1751 ainsi que dans la construction d'une route reliant le fort à la Baie Verte où étaient débarquées des munitions de guerre et des vivres arrivées là par mer du Canada et de Louisbourg. En même temps, ils montaient la garde à Beauséjour. En retour, ces Acadiens réfugiés recevaient des billets avec lesquels ils pouvaient se procurer des vivres aux magasins du roi[14]. En outre, ils bûchaient afin d'approvisionner les garnisons des deux forts, anglais et français. En échange de bois de chauffage, les Anglais leur permettaient de faire les foins sur leur terrain. Ce fourrage était devenu

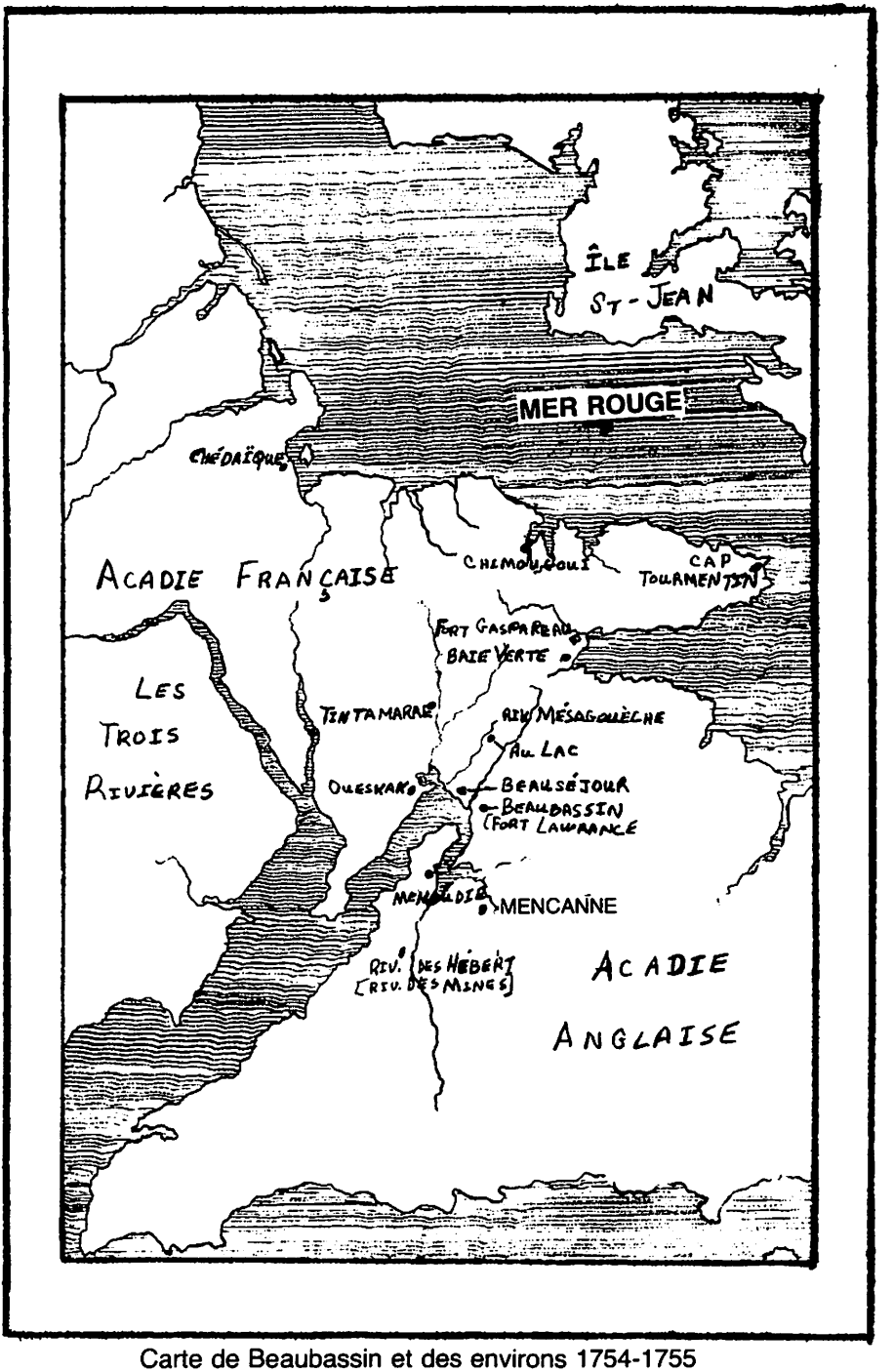

Carte de Beaubassin et des environs 1754-1755

plus indispensable, surtout depuis la destruction de la levée du côté français par ces mêmes Anglais en l'été 1751. Ils voulaient par là, empêcher les Acadiens et Indiens de s'y barricader pour intimider les vaisseaux qui venaient leur livrer des vivres. L'avenir n'était certes pas souriant pour les Acadiens réfugiés qui commençaient à regretter leurs anciennes terres et les beaux jours qu'ils y avaient passé jadis, en toute quiétude. En attendant cependant, certains tentaient leur chance ailleurs.

Effectivement dès l'été 1749 des Acadiens s'étaient réfugiés à l'île St-Jean. Par après, d'autres suivaient et allaient s'établir à la rivière St-Jean ou encore le long de la Mer rouge, à la Baie-Verte et au Cap-Tourmentin. Les familles du clan du vieux Paul Doiron voulurent imiter ces derniers, tous habitants originaires de Mesagouèche et de la rivière des Hébert. Pourquoi s'en aller trop loin quand il leur était encore possible de retourner un jour dans leurs anciennes habitations. Après tout, une commission siégeait à Paris, qui devait régler la question des limites. Peut-être leurs terres tomberaient-elles sous la juridiction de la France[15]. Quoi qu'il en fut, le clan du vieux Doiron dirigea ses yeux vers le Chimougoui, sis à mi-chemin entre l'établissement du Cap-Tourmentin et le poste de Chédaïque où les Français avaient bâti des magasins afin d'y entreposer des vivres tout comme à la Baie-Verte.

Les vraies raisons qui les motivèrent à venir au Chimougoui demeurent pour le reste, inconnues. Nous pouvons supposer que la proximité du Beaubassin et de l'île St-Jean comptait dans la balance. En plus d'être près de leurs terres, ils pouvaient facilement à la première alerte, se sauver à l'île St-Jean, territoire véritablement français. Encore étaient-ils sans doute attirés, commes les Micmacs, par les coquillages, qui à bien des reprises servirent de nourriture aux Acadiens cherchant à s'établir sur de nouvelles terres. Enfin, la pré qui borde ces côtes et qui peut fournir le fourrage nécessaire à la substance du bétail, venait s'ajouter aux autres avantages qu'offrait le Chimougoui. Toutefois la question qu'il faut se poser à ce moment, c'est de savoir jusqu'à quel point les premiers habitants acadiens du Chimougoui tenaient à leur nouvel établissement.

Au premier coup d'oeil, il serait possible de supposer que la colonie avait bonne chance de survivre, mais certains événements viennent troubler le portrait. Au printemps 1753, l'abbé Le Loutre de retour de France, apprenait que des Acadiens réfugiés pendant son absence, avaient entrepris des démarches auprès des autorités anglaises au fort Lawrence, à Mesagouèche. Ceux-ci, désillusionnés et découragés par le train de vie qu'ils menaient, souhaitaient retourner sur leurs terres à Cobéguit. Combien grande fut leur surprise quand Le Loutre leur apprit qu'il venaient d'obtenir du Ministre l'approbation d'une subvention de 50,000 Livres pour la construction d'aboîteaux dans le Beaubassin et aux Trois-Rivières. Cela signifiait qu'il ne fallait pas désespérer, que la France comme toujours, se montrait intéressée à leur sort. Toutefois la construction ne devait débuter réellement qu'au printemps 1754[16]. Or les Anglais étaient maintenant frustrés dans leurs efforts pour faire revenir les Acadiens de leur côté. Pendant l'été, le commandant du fort Lawrence émettait même une ordonnance par laquelle il menaçait de mort tout Acadien réfugie pris avec les armes à la main en quelqu'endroit que ce fût[17]. Ces menaces des Anglais ne venaient que s'ajouter à une situation

déjà gâtée par la capacité des autorités françaises, commandant au fort Beauséjour.

Déjà lors de la construction du fort en l'été 1751, un officier français avait remarqué avec quelle avidité les Canadiens cherchaient à s'enrichir [18]. Cet état d'esprit devait malheureusement regner pendant les années qui suivirent et jusqu'à la chute du fort, imputée en grande partie à cette corruption des autorités françaises. Le pire, c'est que les Acadiens en devenaient les vrais perdants [19]. Malgré les promesses de meilleurs jours, faites par Le Loutre et ses semblables ils sentirent qu'il était temps pour eux de faire quelque chose.

Dès le premier hiver passé à Beauséjour, les Acadiens réfugiés et les habitants des villages du sud de la Mésagouèche avaient perdu la presque totalité de leurs bestiaux. Ils commençaient dès l'été 1751 à exposer leurs griefs au gouverneur du Canada. Pétitions sur pétitions, allaient être envoyées au Ministre en France ou au gouverneur du Canada auxquelles ils ne recevraient que des réponses furtives remplies de belles promesses. Cela ne les empêchaient pas pourtant, de revenir à la charge, en l'automne 1754. Quatre-vingt-trois de ces réfugiés signaient ainsi une pétition qu'ils adressaient au gouverneur du Canada. Ils exposaient leur état d'extrême pauvreté et démontraient leur crainte face aux menaces des Anglais. En outre ils exprimaient le désir de retourner à leurs anciennes habitations. Trois Acadiens, dont Paul Doiron fils, partaient le 21 septembre 1754 porter cette requête à Québec [20].

Voilà pourquoi nous questionnions la stabilité de la nouvelle colonie du Chimougoui. Comme l'indique clairement leur requête, ces Acadiens voulaient retourner à leurs terres. Ce qui nous amènent alors à nous poser encore la question à savoir si déjà ils n'étaient pas partis du Chimougoui et revenus au Lac où ils résidaient au recensement de janvier 1752 [21]. Pourtant, leurs efforts auprès des autorités à Québec, n'eurent pas l'effet anticipé.

Le gouverneur DuQuesne reçut les messagers acadiens avec assez de froideur et il les renvoya, en leur reprochant leur ingratitude envers le roi qui les avait jusque là secouru et envers leurs missionnaires, surtout M. Le Loutre, sans lequel ils giseraient dans des geôles anglaises [22]. L'évêque pour sa part, les exhortait à patienter et à rester du côté des Français. Après cet échec il ne restait plus aux Acadiens qu'à attendre et espérer qu'un jour ils reverraient leurs fermes. Peu s'attendaient cependant de quitter à jamais leur pays chéri.

Déjà à la veille du nouvel an de 1755, le commandant du fort Beauséjour, de Vergor, apprenait à un ami, qu'on l'avait informé que les Anglais attaqueraient au printemps ou à l'été suivant [23]. Combien vrai se révéla sa prédiction. Ce même commandant savait qu'il n'était pas en mesure de résister à une forte attaque, avec le peu d'hommes qui composaient la garnison et les quelques miliciens acadiens qui étaient prêts à se porter à la défense du fort[24]. Quand aux réfugiés il ne fallait pas compter sur eux, car ils craignaient trop les Anglais qui avaient juré de les perdre s'ils les prenaient les armes à la main [25]. Participèrent-ils parmi les quelques 300 Acadiens qui, à côté de la garnison du fort, résistèrent aux

Anglais cinq ou six fois plus nombreux qu'eux? Nous craignions bien qu'il ne sera jamais possible de le savoir véritablement.

Par contre, nous savons avec certitude, que les refugiés, parmi lesquels se trouvaient le vieux Paul Doiron et son clan du Chimougoui, au même titre que ceux qui avaient porté des armes, furent déportés en l'automne 1755. Comme la plupart des Acadiens du Beaubassin, ils répondirent à l'ordonnance du lieutenant-colonel Robert Monckton, commandant des troupes anglaises qui venaient de s'emparer du fort Beauséjour. En effet le 11 août, quelques 250 chefs de familles et jeunes hommes étaient incarcérés dans le fort et déclarés prisonniers du roi d'Angleterre. Vers la mi-octobre, les voiliers sur lesquels on les avait embarquer mettaient le cap sur la Nouvelle-Angleterre.

La plupart furent ainsi transporté à la Caroline du Sud et en Georgie. Le vieux Paul Doiron, ses fils Paul et Joseph ainsi que Bélonie Doucet, Jean Boucher et leurs familles débarquèrent à Charlestown en Caroline du Sud. Jamais ils ne reverraient leurs belles terres du Beaubassin et du Chimougoui.

Quand, au début novembre 1755 les femmes et enfants de Tintamarre, rescapés de la déportation, arrivaient au Chimougoui[26], en route pour l'île St-Jean guidés par quelques hommes acadiens et le prêtre François LeGuerne après une longue marche de plusieurs jours en travers les bois, sans doute aperçurent-ils les quelques bâtiments que venaient d'abandonner leurs premiers habitants acadiens. Aussi pendant les années que dura le grand dérangement, d'autres Acadiens dans leurs pérégrination s'arrêtèrent-ils pour quelques temps au Chimougoui. Pourtant cinquante ans devaient s'écouler avant que ne viennent s'y établir de façon stable d'autres Acadiens, ancêtres des habitants du Chimougoui moderne.

REFERENCES:

1 - La rivière du "Kimongouitche" formait en 1676, la limite de la concession de Michel LeNeuf de la Vallière, seigneur de Beaubassin. Sur la carte de l'intendant De Meulle, dessiné en 1686, l'année suivant son voyage en Acadie, figurent les deux toponymes "Chimougouïche" et "Chimougouïchiche" signifiant le petit et le grand Chimougoui. Dans le recensement de 1754, on se sert de "Chimougouik. cf. DeGrâce, Eloi. **Les noms géographiques de l'Acadie**, La Société Historique Acadienne, Moncton, 1973, N.B. pp. 36 et 47.

2 - A la fin du XIXe siècle, le Chimougoui était surtout habité par des anglophones qui avaient acheté ou obtenu les terres des Acadiens.

3 - Papiers de Pichon, Bibliothèque de Vire (Calvados), France, CEA, F 559 (A.P.C. - M.G. 18, F 12) Document No. 19, p. 11 - Webster, John Clarence, **"Thomas Pichon, The Spy of Beauséjour"** Special Publication, The Public Archives of Nova Scotia, The Tribune Press, Sackville, N.-B., 161 pages, cf.lettre de Pichon - A. Hichelwood, le 26 septembre 1755, Halifax.

4 - Archives des Colonies, G' 466 nos. 31 et 35. (CEA photocopie)
-Papiers de Pichon ibid. Documents no. 17, 18, 19, 20 et 21

5 - Ce tableau fut préparé en grande partie, par le généalogiste acadien Stephen A. White du Centre d'Etudes Acadiennes, à l'Université de Moncton. Disons que ce tableau n'est pas exhaustif. Il présente certains problèmes quant au lien de Joseph et de Marie Doiron. Il se peut qu'ils ne soient pas les enfants de Paul Doiron.

6 - Joseph Poirier, fils de Joseph épousera la fille d'Alexandre Forest, Marie Madeleine en 1758.

7 - D'ailleurs cette rivière sert encore de nos jours comme frontière entre les provinces du N.-B. et de la N.-E.

8 - Papiers de Pichon, ibid, document No. 48. Commentaires de LeLoutre à la requête des réfugiés acadiens adressés au gouverneur de la Nouvelle-France en octobre 1754.

9- Gaudet, Placide, **Acadian Genealogy and Notes,** Rapport des Archives publiques du Canada (R.A.P.C.), année 1905, volume II, Partie III, Appendice N, Major Charles A. Lawrence, Journal of the proceedings of the Detachment... after entering the Basin of Chinecto, avril 1750, (A.S.), mai 1750 (N.S.), pp 320 et 323; et lettre Luc de la Corne à Monsieur Desherbiers, gouverneur de l'île Royale, Memramkouc, 1750, pp 323 - 324

10 - Gaudet, P., R.A.P.C. 1905, ibid, Relation du Sieur de la Valière ... du 15 septembre 1750 jusqu'au 28 juillet 1751, p. 326

11 - Gaudet, P., R.A.P.C., 1905, ibid, Relation du Sieur de la Valière; p. 325

12 - Akins, Thomas B., **"Acadia and Nova Scotia"**,Polyanthos, Cottonport La., 1972, 755p., Ordonnance de Edward Cornwalls au capitaine John Gorham, le 12 mars 1750, Halifax p. 181.

13 - Gaudet, P. R.A.P.C., 1905, Relation au Sieur de la Valière, idem.

14 - Papiers Pichon, ibid. document no. 25, Requête des Acadiens du Fort Beauséjour ... à M. Rouillé, Ministre et Secrétaire d'Etat de la Marine, en l'automne 1753.

15 - **Rapport de l'archiviste de la province de Québec (R.A.P.Q.) 1925-5,** Ls - A Proulx, Imprimeur de la Majesté le Roi, 1924, pp.111-140 Le Voyage de Franquet aux îles Royale et Saint-Jean, p. 125

16 - Rumilly, Robert, **Histoire des Acadiens,** Tome 1, Montréal, 1955, p. 407

17 - CEA Papiers Placide Gaudet, 1. 12-22, Proclamation de Monsieur Hussey aux Acadiens réfugiés à Beauséjour, le 10 avril 1754, fort Lawrence.

18 - CEA Papiers P. Gaudet, 1. 25-7, lettre du Chevalier Poitvillain de la Houssaye à Michel Courtois de Surlaville, le 20 février 1752, fort Gaspareau.

19 - Le 50,000 Livres que Le Loutre avait obtenu, devait être pris à partir des provisions entreposés dans les magasins du roi. Or c'était là justement que les rapines se produisaient. Dans le cas de la construction de ces aboiteaux, les Acadiens s'engagèrent d'assumer la moitié des dépenses pendant que les autorités s'enrichissaient. Lettre de Duquesne à la Martinière Québec 18 mars 1754, CEA 1. 12-12

20 - Webster, J.C. **"Thomas Pichon..."**,ibid lettre de Pichon à Hussey, Beauséjour le 23 septembre 1754, p. 41 -Papiers Pichon, ibid document No. 48

21 - Archive des Colonies, G' 466, no. 31 (CEA Photocopie)

22 - CEA, Pprs. Pl. Gaudet, 1, 12-31, Lettre de DuQuesne à Le Loutre, Québec le 15 octobre 1754

23 - Webster, J.C. lettre de Pichon à Hussey, Fort Beauséjour, le 31 décembre 1754, p. 78

24 - CEA, Pprs. Pl. Gaudet, 1.25-10 lettre du Sieur Louis de Chambon de Verger au Ministre Beauséjour le 14 novembre 1754

25 - Papiers Pichon, ibid, Mémoire sur l'établissement de Beauséjour frontière de l'Acadie, vers 1754, document No. 22

26 - CEA Papiers Pl. Gaudet, 1. 63-5, Lettre de l'abbé François LeGuerne du 10 mars 1756 de Bélair (autour de Cocagne) et note de Placide Gaudet.

Ronnie Gilles LeBlanc
Haute-Aboujagane, N.-B.

Lettre de Placide Gaudet sur Chimougoui

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA

Ottawa, le 4 mars 1918

Cher M. Ouellet,

J'ai retardé à vous donner quelques renseignements historiques sur la formation du Grand Chimougoui (et non Shemogue). D'abord j'ai été près d'un mois malade, ensuite je ne pouvais mettre la main sur des données qui me furent fournies en 1915 par Paul Melanson et autres. Je viens de les trouver ce matin même et m'empresse de vous les communiquer. Je cite textuellement:

Le Grand Chimougoui fut établi en l'année 1806 (sic pour le printemps de 1804) par seize habitants venant de Menoudy, savoir, Paul Duguay, Louis Bonnevie, Joseph Bourque, François Bourque, François à Michel Bourque, Pierre Melanson, Jean Bourque, Paul Forêt, Charles Léger, Joseph Bourque, Simon Léger, Charles à Charles Léger, Laurent Babineau, Jean Daunel, Joseph Boudreau et Jean Dounel, père. Tous s'établirent sur la rive est.

M. l'abbé François Ciquard, arrivé à Saint-Thomas de Memramcouk, au mois de septembre 1803, et qui, outre Memramcouk, avait à desservir les missions de Petcoudiac et de Menoudy, fut le premier missionnaire du Grand Chimougoui vû que les premiers colons venaient de Menoudy.

Mgr. Pierre Denaut, évêque de Québec, lors de sa visite pastorale en Acadie, arriva au village de Richibouctou le 14 septembre 1803, et à Memramcouk le 26 du même mois.

Dans les statistiques insérées dans son Journal, je vois qu'en septembre 1803 il y avait au Barachois 12 familles, 32 communiants et 64 âmes.

"Boujagagne - A établir le printemps prochain.
"Chimougoui, à établir le printemps prochain.
Sauvages: 40 familles, 86 communiants, 166 âmes".

Ce serait donc au printemps de 1804 qu'arrivèrent au grand Chimougoui les premier colons. Ceux-ci obtinrent leur concession de terre le 12 juin 1806, comme on le verra plus loin.

Lorsque ces colons furent fixés au grand Chimougoui, M. l'abbé Ciquard alla leur faire visite et leur choisit un endroit pour y construire une chapelle. Feu Paul Melanson ne m'a pas donné la date de ce choix. Mais vraisemblablement ce doit être entre les années 1806 à 1810.

M. l'abbé Antoine Gagnon arriva au Village de Richibouctou à l'automne de 1809. La mission s'étendait de la baie des Ouines jusqu'à la baie Verte.

Sur le premier feuillet d'un cahier portant l'inscription suivante: "Cahier destiné à contenir les baptêmes, mariages et sépultures des villages de la Baie des Winds, le Chigibouachis, de Chijibougouet, de l'Ardouane de Richibouctou, de Bouctouche, de Cocagne, de Gédaic, de Barachois, de la Boujagane des Chimougouis et de la Baie Verte, commencé le dix-neuf octobre mil neuf cent deux Mr. Antoine Bédard, premier missionnaire résident dans la mission de St-Antoine de Richibouctou" M. l'abbé Ant. Gagnon y a ajouté ce qui suit: "N.B. Il n'y avait pas un seul habitant catholique (en 1800) alors dans ces quatre derniers lieux (c'est-à-dire la Boujagagne, les deux Chimougouis et la Baie Verte), il y en avait seulement sept aux Barachois".

Or, les données de Paul Melanson après que M. Ciquard eut choisi un site pour y construire une chapelle les habitants de (sic) d'abattre les arbres de niveler le terrain et commencèrent la construction de la chapelle en question et l'achevèrent. Sur ces entrefaits M. Gagnon se rendit au Chimougoui et leur ordonna de démolir cette chapelle et d'en bâtir une autre à l'entrée de la baie de Chimougoui: parce que, disait-il, vu que le chemin n'était pas encore ouvert, il lui fallait se rendre par eau au Chimougoui. Ces premiers colons accèdèrent à sa demande et construisirent une autre chapelle dont la dédicace eut lieu le 10 janvier 1813.

> Le dix janvier mil neuf cent treize, par nous prêtre missionnaire soussigné, a été bénite et dédiée au Dieu Tout-Puissant sous l'invocation de Sainte-Thérèse, la chapelle de la baie du Chimougoui; et ce en présence de tous les habitants de cette baie.
>
> Ant. Gagnon, ptre miss're
>
> (régistre de la paroisse Ste-Thérèse de Cap Pelé, Vol. 1 page 1)

M. Gagnon ne peut évidemment se rendre en chaloupe au Chimougoui le 10 janvier 1813 pour y faire cette dédicace.

Environ quinze ans plus (tard), toujours d'après les données de Paul Melanson, un feu de forêt mit en cendres la chapelle dédiée à Ste-Thérèse, et fit beaucoup de ravages dans les bois. Mais, chose remarquable, l'endroit où on avait bâti la première chapelle et où le bois avait repoussé pas un seul arbre ne fut brûlé.

D'après feu Etienne Bourque (père de Pacifique, de Moncton) la chapelle de Ste-Thérèse fut incendiée le 18 mars 1827, dans l'après-midi. Etienne y avait été baptisé dans l'avant-midi. Cela me semble incroyable que pareil incendie put avoir eu lieu le 18 mars. Cet Etienne, dont la première femme était la soeur de ma mère et la deuxième la soeur de mon père, naquit le 3 juillet 1826. Je serais porté à croire que c'est le jour même de la naissance de cet Etienne que la chapelle fut détruite par les flammes. D'après ce même Etienne cette chapelle était sur la terre de Jean Bourque dit Jean en Bas.

D'après feu Georges à Pacifique LeBlanc, la chapelle que M. Gagnon fit démolir, se trouvait sur la terre occupée en 1887 par Jos Avard, et la

troisième chapelle dont on entreprit la construction était sur la terre appartenant en 1887 à Adam Avard.

Après l'incendie de la chapelle bâtie sur la terre de Jean en Bas on voulut en construire une autre sur la terre qui plus tard devint la propriété de Adam Avard. Mais comme les habitants de Tidiche et du Cap Pelé refusaient d'y contribuer parce qu'elle n'était pas dans le centre de la mission, il fallut en abandonner le projet. Alors la mission de Sainte-Thérèse fut annexée à celle de Saint Henri du Barachois. Cela dura jusqu'en 1842 quand fut commencée l'église actuelle de Sainte Thérèse du Cap-Pelé dont la dédicace eut lieu le 15 octobre 1848 et à partir de cette dernière date le nom de la mission de Chimogoui disparait des actes inscrits dans les registres.

Dans la nomemclature qui va suivre j'ai rétabli l'orthographe des noms qui se trouvent inscrits sur la concession de 4,160 arpents de terre au grand Chimogoui le 12 juin 1806. Cette concession porte le nom de la **John Downing Grant and fifteen others 4,160 acres in sixteen equal shares.**

Ce John Downing est né à l'Anse-des-Sangliers, près du Port LaJoye, Ile St-Jean, le 25 novembre 1755 et fut baptisé le même jour sous les prénoms de Jean-Baptiste. L'acte de baptême dit qu'il est fils de "Denis David et de Dorat Boudro". L'acte de mariage de son père en date du 15 juillet 1754, au Port LaJoye dit: "entre David Denis, fils de Jean Denis et de Marguerite Odonel ses père et mère, tous de Cork en Irlande, d'une part, et Dorothée Boudrot, de cette paroisse, fille mineure de défunts Jean Boudrot et de Catherine Brassot, ses père et mère de l'autre part". L'acte de sépulture de "John Downing" se lit comme suit: "Le quatorze décembre mil huit cent douze par nous missionnaire soussigné a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de Memramkoucq, le corps de Jean Donnais époux de Marugerite Haché, âgé d'environ cinquante sept ans. témoins Bonaventure et Paul LeBlanc qui n'ont sçu signer.

Ls Brodeur Ptre."

Voici un autre acte de sépulture fait par le même prêtre:

"Le quinze de mai mil neuf cent dix-huit par nous prêtre soussigné missionnaire de la paroisse de Memramkoucq a été supplée les cérémonies funéraires au corps de Doroté Boudrotte épouse de feu David Denis, décédée à Nanpanne le quatorze de février de la même année âgée d'environ soixante et dix sept ans, furent présents Joseph Doiron et Joseph Melançon lesquels n'ont sçu signer.

Ls Brodeur Ptre"

De Denis comment on a pu faire Downing et Donel? Je vous laisse ce problème à résoudre. Quelques notes recueillies en 1882 d'un viellard de Memramcouk du nom de Doiron petit-fils de David Denis ou Donais ou Donel ou Downing ou Downey (sa mère Anne (Nancy) Donais, fille de David et de Dorothée Boudrot, et épouse de Isidore Doiron dit Gould, de Nanpanne) pourront peut-être jeter un peu de lumière sur le sujet.

Vers 1798, lorsqu'éclata la persécution contre les catholiques en

Irlande quatre frères nommés Micheal, Thomas, John et David Downey (ce nom se prononce, m'assure-t-on, Downey et Doné) quittèrent l'Irlande et passèrent à la Martinique où John et David fondèrent une plantation de cannes à sucre. John qui s'occupait de la vente du produit de leur commerce se rendait souvent en Irlande. Lors d'un voyage que celui-ci fut à Cork vers 1723 il s'arrêta chez un nommé O'Donel qui avait une fille unique du nom de Marguerite. John Downey l'a demanda en mariage et le père y consentit à condition que les époux resteraient avec lui à Cork, ce qui à quoi, après avoir consulté son frère David à la Martinique, John accepta. Le mariage eut probablement lieu en 1724, et l'année suivante cette union fut bénie par la naissance d'un fils qui reçut au baptème le prénom de David. Deux mois après la naissance de celui-ci le père décéda à la suite d'une chute qu'il fit de son cheval. La veuve mourut deux mois après son mari; et le jeune David Downey, orphelin de père et de mère, fut adopté et élevé par son grand-père maternel O'Donel. A plusieurs reprises David Downey voulut allait (sic) rejoindre son oncle David à la Martinique et son grand-père contrecarrait ses plans. Mais lorsqu'il eut atteint l'âge de 21 ans le grand-père consentit de le laisser partir. Il était porteur d'une lettre de son grand-père à l'associé du père du jeune David par laquelle O'Donel disait de ne pas remettre la succession de son frère John au fils de celui-ci. L'oncle accueillit très bien son neveu et lorsque celui-ci voulut s'en retourner il lui donna seulement quelques centaines de louis. La fameuse guerre de la succession d'Autriche qui tenait l'Europe en feu depuis 1741, battait son plein. Dans la traversée de la Martinique à Cork le vaisseau sur lequel se trouvait le jeune David Downey fut pris par un corsaire français et emmené en France où ce David fut incarceré, comme prisonnier de guerre. Lorsque vint la paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1745, il y eut échange de prisonniers entre la France et l'Angleterre, mais comme David Downey ne faisait pas partie de l'armée on refusa de lui donner sa liberté, et pour l'obtenir il s'enrola au service du roi d'Angleterre pour un terme de sept ans. Peu de temps après l'Angleterre envoyait plusieurs compagnies de troupes à l'Ile Terreneuve, et David Downey se trouva à eu (sic) faire partie. Quelques temps après son arrivée à St-Jean de Terreneuve trouva moyen de déserter et de s'embarquer sur un vaisseau français qui se rendait au Port LaJoye, Ile St-Jean, où le 15 juillet 1754, il épousait Dorothée Boudrot. Ses deux premiers enfants: deux fils, naquirent à l'Ile St-Jean, l'un en 1755 et l'autre en 1757, et le troisième une fille nommée Marie Madelaine, née le 16 octobre 1759, fut baptisée à Ristigouche le 13 mai 1760. En 1761, le capitaine McKenzie commandant au fort Cumberland (l'ancien fort Beauséjour) se rendit à la baie-des Chaleurs et y fit plus de sept cents prisonniers parmi lesquels étaient David Downey et sa famille qu'il amena au fort Beauséjour où plusieurs furent incarcérés et les autres furent emmenés au fort Edward, à Windsor. Peu de temps après Downey fit sa soumission au gouvernement britannique et se fixa à Amherst Point, et plus tard il alla demeurer à Nanpanne où il mourut chez sa fille Nancy, l'épouse d'Isidore Doiron. Il décéda au mois d'octobre 1802. On a vu plus haut que Dorothée Boudrot, sa veuve, mourut au mois de février 1818. Ils eurent quatre fils, savoir: Jean Baptiste, Michel, David et Thomas et sept filles, savoir: Marie Madelaine, Anne, Marie, Catherine, Marguerite, Brigitte et Modeste, mariées respectivement à Joseph Petitpas, Isidore Doiron, Pierre Saulnier, Joseph Doiron, Jean Doiron (dit Gros Jean, et frère de Joseph), Peter Noyles et Sylvestre Brun.

Quoique le nom de John Downing (Jean Downey) soit en tête de ceux qui obtinrent 4,160 arpents de terre au grand Chimougoui le 12 juin 1806, celui-ci ne se fixa pas sur son lot de terre. Il alla s'établir aux Prairies à Saint-Anselme du Ruisseau-des-Renards où il décéda et fut inhumé à Memramcouk le 14 décembre 1812, sous le nom de Jean Donais. Il était marié à Marguerite Haché. Veuve de Joseph Bonnerie, C'est à Ristigouche le 5 mai 1761 que Marguerite Haché épousa Joseph Bonnerie. C'est vers 1780 qu'elle épousa Jean Downey. Jean, leur fils, né en 1781, épousa Marie Josephte Doiron et décéda au Chimogoui et fut inhumé au Cap-Pelé le 27 septembre 1871, et sa femme décéda le 29 décembre 1866. C'est le John Downing Jr., qu'on trouve sur la concession du Chimougoui.

Voici les noms des quatorze autres concessionnnaires:

Paul Duguay, fils de Michel et de Marie Girouard, naquit vers 1770. Il épousa 1° Anne Bonnerie qui décéda le 28 décembre 1815, 2° le 12 octobre 1818, Ursule Doiron et décéda le 24 août 1841.

Joseph Bonnerie, né en 1773, marié à Anastasie Babineau et décédé le 11 avril 1835.

Jean Gautrot. Il ne se fixa pas au Chimougoui.

Paul Forêt, fils de Charles et de Marguerite Poirier, naquit le 7 septembre 1746. Il épousa 1° Anne Bourque, 2° Louise Christine Bonnevie et décéda le 26 octobre 1836.

François Hubert Bourque dit François en Bas, né en 1778, marié à Dorothée Downey ou Donelle, et décédé le 22 octobre 1847.

Pierre Melanson né en 1778, marié à Rosalie Forêt et décédé le 13 décembre 1825.

Charles Léger, l'aîné, né en 1750, marié à Marie Bourque et décédé le 17 mai 1837.

Jean Downing, le jeune.

Louis Bonnevie, né en 1766, marié à Anne Bourque et décédé le 19 mars 1813.

Joseph Bourque, l'aîné, dit Joseph en Bas en 1770, marié à Esther Bonnevie et décédé le 12 avril 1833.

Joseph Bourque, le jeune.

Jean Bourque dit Jean en Bas, né en 1767, marié à Adélaide Brun et décédé le 4 octobre 1847.

Charles Léger, le fils, né en 1775, marié à Appoline Bourque et décédé le 29 mai 1841.

Simon Léger, époux d'Elisabeth LeBlanc, décédé le 7 janvier 1827, âgé de 38 ans.

Jean François Poral (les Porrel d'aujourd'hui) était originaire de France et fils de Jean Poral, médecin, et de Marie Desprez. Jeune homme il s'embarqua sur un navire pour se rendre à St-Pierre-Miquelon. La France et l'Angleterre étaient alors en guerre et le vaisseau qui portait le jeune Poral fut pris et emmené Halifax où après quelques mois de détention Jean-François Poral réussit à s'évader et d'une manière ou d'une autre il put se rendre à l'Ile St-Jean et de là à Cocagne et ensuite à Nanpanne où il épousa Marie Noyles, dite Marie Doche(Dutch), fille des célèbre Peterman, et soeur de John Noyles du Chimogoui. Celle-ci décéda à St-Anselme du Ruisseau-des-Renard le 21 janvier 1833 "âgée d'environ 88 ans" dit le registre. Après son mariage il se fixa à Tidiche, où il fit l'école. Nulle part je ne trouve son acte de sépulture dans les registres. Il lais-la deux fils, savoir Jean, marié le 11 mai 1829 à Pélagie LeBlanc, et inhumé le 12 février 1888 âgé d'environ 85 ans, et Pierre Félicien, marié le 31 octobre 1833, à Appoline Hébert et inhumé le 28 janvier 1892, âgé de 81 ans.

Le père était mort lors du mariage en 1829.

Voilà, cher M. Ouellette, des notes desquelles vous pourrez tirer ce qu'il vous faut pour faire l'histoire de votre paroisse et de ses premiers colons.

Bien sincèrement à vous.

Placide Gaudet.

RÉPONSE DU PÈRE OUELLET À PLACIDE GAUDET

Great Shemogue N.-B.
13 mars 1918

M. Placide Gaudet,
Ottawa, Can.

Cher monsieur Gaudet,

Je ne sais vraiment comment vous remercier pour le grand service que vous venez de me rendre par l'envoi de documents précieux sur le Grand Chimogoui. Je les ai lus à quelques uns de mes paroissiens et j'en ai entendus qui on prétendu que vous deviez avoir du sorcier pour pouvoir découvrir tant de choses anciennes.

Les gens connaissent l'endroit où était l'église détruite par le feu et aussi celui où l'on voulu en construire une troisième. Il y a un cimetière à chaque endroit. On n'a pas encore pu me dire où fut construite la première chapelle; on ne sait pas où était la terre de Jean Bourque.

En arrivant ici, j'ai failli faire comme M. Gagnon, faire démolir la chapelle parce qu'elle n'était pas au centre de la paroisse. J'ai fait mieux que lui du moins ce qui était mieux pour la sécurité de mes jours, j'ai fait transporter la chapelle au centre.

Si j'ai voulu faire comme M. Gagnon, je suis certain que je me serais faire démolir avant la chapelle.

Merci bien sincèrement cher M. Gaudet, et croyez à ma profonde gratitude.

J.E. Ouellet, ptre.

LE GRAND CHIMOUGOUI
SA FONDATION

Le Grand Chimogoui fut établi au printemps de 1804, par seize habitants venus de Menoudy, N.-Ecosse. Tous s'établirent sur la rive est, M. l'abbé François Ciquard arrivé à Memramcook en septembre 1803, fut le premier missionnaire du Grand Chimogoui. M. se rendit en cette mission dès que les colons y furent fixés et y choisit un site pour y ériger une chapelle qui fut construite entre les années 1806 et 1810.

Sur ces entrefaites, M. l'abbé Antoine Gagnon arrive à Richibouctou en 1809 se rendit au Chimogoui et ordonna de démolir la chapelle que l'on venait de terminer et d'en bâtir une autre à l'entrée de la baie de Chimogoui, parce que, disait-il, le chemin n'étant pas encore ouvert, il lui fallait se rendre par eau en cette mission.

Les colons accedèrent à la demande un peu onéreuse de M. Gagnon, et construisirent une autre chapelle dont la dédicace eut lieu le 10 janvier 1813.

Environ quinze ans plus tard, d'après la tradition, un feu de forêt mit en cendres la chapelle de Sainte Thérèse, et fit beaucoup de ravages; mais, chose remarquable, à l'endroit où l'on avait construit la première chapelle, et où le bois avait repoussé, pas un seul arbre ne fut brulé.

Après l'incendie de la chapelle de Sainte Thérèse, il fut décidé d'en construire une autre; mais comme les habitants de Tidiche et du Cap Pelé refusaient d'y contribuer parceque Chimogoui n'était pas au centre de la mission, il fallut en abandonner le projet.

Alors la mission de Ste Thérèse fut annexée à celle de Saint Henri du Barachois. Cela dura jusqu'en 1842, quand fut commencée l'église actuelle de Sainte Thérèse du Cap Pelé, dont la dédicace eut lieu le 15 octobre 1848.

A partir de cette dernière date, le nom de la mission du Chimogoui disparait des actes inscrits dans les régistres.

De l'année 1827 à 1842, la mission du Chimogoui fut annexée à Saint Henri du Barachois, et de 1842 à 1906, elle fut sous la desserte des prêtres de la paroisse du Cap Pelé. C'est dire que pendant au delà de soixante-dix ans les habitants de cette mission furent privés de chapelle, et durent se rendre au Barachois (14 milles) et plus tard, au Cap Pelé (7 milles) pour y entendre la sainte messe.

Il est très probable que ce fut pour cette raison, et aussi à cause des misères que leur causaient souvent les Anglais qui convoitaient leur biens, que les Acadiens abandonnèrent le Chimogoui pour aller s'établir au Petit Cap et dans les autres centres français. Pendant plusieurs années, il n'y eut que deux ou tros familles acadiennes à demeurer au Chimogoui, et ce n'est que depuis environ vingt-cinq ans, que la plupart des familles acadiennes qui habitent aujourd'hui cette paroisse sont revenues acheter les terres que leurs pères avaient en partie défrichées et qu'ils avaient été forcés d'abandonner.

Aujourd'hui toutes les terres concédées aux seize fondateurs du Chimogoui le 12 juin 1806 (4,160 acres) sont redevenues la propriété des Acadiens, à l'exception de trois qui appartiennent à des habitants anglo-protestants.

Dans les régistres du Cap Pelé, il n'est pas fait mention du tout de l'église actuelle de Shemogue. D'après les renseignements fournis par les habitants, - renseignements qui sont très probablement exacts, - la construction en aurait été commencée en 1903, par l'abbé F.X. Collerette alors curé du Cap Pelé, et la dédicace en aurait été faite par M. Collerette lui-même, sous l'invocation de Saint Timothé, à l'automne de 1904.

C'est feu l'abbé Louis de Gonzague LeBlanc, alors vicaire au Cap Pelé, qui s'est surtout occupé de la construction de cette église, après que l'abbé Collerette eut généreusement contribué la plus grande partie des fonds nécessaires à cette fin. ($1,400 d'après les habitants).

Dès l'église construite, les habitants de cette mission eurent le bonheur d'avoir la sainte messe un dimanche par mois, ainsi qu'au principales fêtes de l'année. La desserte de la mission était confiée aux vicaires du Cap Pelé, dont le premier fut l'abbé L. de G. LeBlanc. Il fut remplacé le 12 septembre 1909 par l'abbé Albert V. Landry qui eut pour successeur, de 1914 à 1916, l'abbé Charles Gervais.

Le 1er octobre 1916, Monseigneur E.-A. Leblanc, évêque de Saint Jean, fonda au Shemogue, une nouvelle paroisse, et en nomma l'abbé J.Emile Ouellet premier curé. Cette paroisse comprend tout le Shemogue

jusqu'à Port Elgin, une partie du Petit Cap, jusque chez Honoré S. Léger, inclusivement, et une partie du Portage de Botsford jusque chez Casimir Brun - en tout 81 familles, 471 âmes (janvier 1919).

L'église Saint-Timotée était située un mille à l'est de "Avards' Corner", sur environ une demi-acre de terre donnée autrefois à la mission par M. Jacques Duguay. Or n'étant pas au centre de la nouvelle paroisse, il fut décidé de la transporter à Avards' Corner, ce qui fut faire au mois de mars 1917 par M. Wm. McDonald de Bouctouche, aidé d'un grand nombre de paroissiens. A cause du pont de la rivière Shemogue, trop étroit pour y passer l'église, il fallut descendre un peu plus au nord du pont afin de pouvoir traverser sur la glace.

Le dimanche 18 mars la messe fut célébrée dans l'église au bord de la rivière. Le lendemain, 19 mars, dix-sept paires de chevaux furent attachées aux glissants sur lesquels reposait l'église, et, au bout d'un quart d'heure, la rivière était traversée et l'église rendue sur la terre ferme. Ce fut un grand évènement dans la paroisse. L'entreprise, assez hasardeuse, avait été confiée au grand Saint-Joseph, et c'est grâce à lui que nous avons si bien réussi. Le vendredi de la même semaine, notre petite église, absolument indemne, était rendue à destination sur le terrain de M. Marc T. Doiron, du côté sud du chemin du Roi, où elle est située actuellement.

Un mois après son arrivée au Shemogue, le curé avait loué une maison à "Avards' Corner" et s'y était installé pour l'hiver, avec la perspective peu souriante de se voir à un mille de l'église, mais espérant que ce ne serait pas pour longtemps. Il avait été décidé auparavant que l'église devait être transportée au "Corner". Un confrère faisait remarquer que règle générale, un curé en arrivant dans une paroisse, va s'installer auprès de son église, tandis que, ici, le curé s'était installé et ensuite avait fait venir l'église près de lui!

Au mois de juin 1917, la paroisse acheta de M. Philippe Cormier, une maison devant servir de presbytère, et à l'automne 1918 on fit l'achat de cinq acres de terre de M. Marc T. Doiron.

Certes les débuts de cette paroisse furent modestes mais les braves gens qui ont fait preuve de beaucoup de dévouement, sont réjouis de ce que, malgré leur petit nombre, ils ont pu accomplir dans l'espace de deux ans.

Grâce aux généreuses contributions d'un bon nombre des paroissiens, le presbytère a été restauré ainsi que les dépendances, on a construit une remise achété cinq acres de terre, entourré toute la propriété en clôture, payé l'autel etc. Du premier octobre 1916 au 31 décembre 1918, les récettes de la paroisse ont été de $3962.93. A cette dernière date, la dette de la paroisse est de $675.99.

J.E. Ouellet, curé
janvier 1919

Notes:

(1) Nous ne pourrons jamais assez remercier le bon Dieu de nous avoir protégés d'une manière spéciale durant l'épidémie de grippe qui sévit à l'automne de 1918. Nous n'avons enrégistré que deux décès causés par ce fléau.

(2) En témoignage de reconnaissance à Saint Joseph qui rendit si facile la tâche de transporter l'église au "Corner", le 19 mars 1917, tous les paroissiens assistent à la sainte messe le 19 mars de chaque année, et grand nombre y reçoivent la Sainte Communion.

(3) Le 15 septembre 1917 Monseigneur LeBlanc fit sa première visite dans cette paroisse et y administra le sacrement de Confirmation à cinquante-quatre enfants.

(4) Le 23 mars 1918, le Rev. Père V. Lelièvre prêcha une mission que nous n'oublierons jamais. Le Père Joseph Lichtenberg, décédé depuis, voulant bien prêter son précieux concours, et fit quelques instructions en anglais.

(5) La première chapelle construite au Chimogoui entre 1806 à 1810, se trouvait sur la terre appartenant aujourd'hui à Thaddé A. Melanson. La deuxième chapelle incendiée vers l'an 1827 était très probablement sur la propriété de Alphée T. LeBlanc. La troisième, dont on entreprit la construction était sur la terre appartenant à Alphée T. LeBlanc.

(6) Les notes sur la fondation du Shemogue nous ont été gracieusement fournies par M. Placide Gaudet, généralogiste, Ottawa.

J.E. Ouellet, curé

*Ce texte fut tiré des régistres paroissiaux de Saint Timothée de Shemogue Vol. I, pages 31 à 37

ADDENDA: Les curés de la paroisse Saint-Timothée de Shemogue:

1916-1928 J.E. Ouellet
1928-1938 Camille André LeBlanc
1938-1947 Philippe Robichaud
1947-1951 J. Evérard Belliveau
1951-1953 Philippe Hébert
1953-1955 Camille D. Cormier
1955-1961 Fred Cormier

1961-1967 Alphonse Léger
1967-1970 Armand LeBlanc
1970-1975 Roland Bouchard
1975-1981 Oswald Porelle
1981 - Maurice A. Léger

SOMMAIRE

- La Mer Rouge par Ronnie Gilles LeBlanc 39
- Rapport d'activité 1981 a l'Eglise Historique St-Henri du Barachois par Normand Robichaud et Gloria Berthe 42
- Rapport Financier en date du 31 octobre 1981 Comité de Sauvegarde de la vieille église de Barachois 50
- L'Ecole de Cormier-Village rédigé par Maurice A. Léger 51
- Le Bail entre les fiduciaires de l'Ecole de Cormier-Village et la Société Historique de la Mer Rouge 53
- L'Ange de Cap-Pelé par Henri Eugène Duguay 57
- Souvenir d'un pêcheur par Aristide LeBlanc 62
- Des Acadiens au Chimougoui en 1755 par Ronnie Gilles LeBlanc 65
- Lettre de Placide Gaudet au Père J.E. Ouellet, 4 mars 1918 74
- Réponse du Père J.E. Ouellet à Placide Gaudet 79
- Le Grand Chimougoui et sa fondation (document écrit par le premier curé le Père J.E. Ouellet - Janvier 1919) 80